

# LIVRE I

## **CONTRE JULIEN Défenseur du Pélagianisme.**

*Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.*

*Le but et l'occasion de ce nouvel ouvrage nous sont parfaitement indiqués dans la lettre suivante, qui doit lui servir d'introduction.*

Augustin à son bienheureux frère et collègue Claude, salut dans le Seigneur.

Mû par un sentiment fraternel, vous m'avez envoyé, avant que je vous les eusse demandés, les quatre livres de Julien contre le premier livre d'un de mes ouvrages (Du mariage et de la concupiscence). Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de vous envoyer, plutôt qu'à tout autre, ce que j'y répons; vous jugerez si j'y répons bien. Des extraits des quatre livres de Julien avaient été envoyés, j'ignore par qui, à l'illustre et pieux comte Valère, à qui on savait que mon ouvrage était dédié; ces extraits me furent remis, grâce aux soins de l'illustre comte, et-je me hâtai d'ajouter à mon premier livre, un second où je réfute tout cela de mon mieux. Mais en comparant ces extraits aux quatre livres qui sont entre mes mains, je me suis aperçu que tout n'est pas rapporté comme Julien l'a écrit. Julien, ou quelqu'un de ses amis, pourra dire que je n'ai pas été vrai, parce que la publication des extraits envoyés au comte diffère des quatre livres. Dès lors, quiconque lira mon second livre, adressé au comte Valère, comme le premier, saura que, en quelques endroits, je ne répons pas à Julien, mais à l'auteur même de ces extraits infidèles, qui a cru devoir faire des changements, peut-être pour s'approprier en quelque manière l'ouvrage d'autrui. Mais aujourd'hui, persuadé que les exemplaires que m'a envoyés votre sainteté sont plus exacts, je crois devoir répondre à l'auteur lui-même, qui se vante d'avoir réfuté mon premier livre avec ses quatre livres, et qui ne cesse de répandre partout ses poisons. J'ai donc entrepris cet ouvrage avec l'aide du Sauveur des petits et des grands ; et je sais que vous avez prié pour moi, afin que je pusse l'achever; vous avez aussi prié pour ceux à qui nous espérons et désirons que ces sortes de travaux soient profitables. Examinez donc ma réponse, dont le commencement est à la suite de cette lettre. Adieu, souvenez-vous de nous dans le Seigneur, bienheureux frère.

[Haut du document](#)

---

## **LIVRE PREMIER. LES CATHOLIQUES ACCUSÉS DE MANICHÉISME.**

*Saint Augustin y réfute, par le témoignage des saints Docteurs, l'impudence de Julien qui l'accusait de manichéisme pour avoir soutenu l'existence du péché originel. Dans la dernière partie de ce même livre, Augustin prouve que Julien lui-même professe des opinions favorables aux Manichéens.*

1. Vos outrages, Julien, et vos malédictions, inspirés dans vos quatre livres par la haine la plus ardente, je le dis en toute vérité, je ne les méprise pas. Et comment pourrais-je les mépriser, quand, rentrant dans ma conscience, je trouve que je dois m'en (76) réjouir pour moi-même, et en gémir pour vous et pour ceux que vous trompez? Or, méprise-t-on d'ordinaire ce qui cause de la joie ou de la douleur? Non, ce qui nous réjouit ou ce qui nous contriste, ne nous paraît nullement méprisable. Ce qui me cause de la joie, c'est cette promesse énoncée par le Seigneur : «Quand les hommes, par haine pour moi, disent mensongèrement contre vous toute sorte de mal, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous attend dans les cieux (1) ». D'un autre côté, ce qui cause ma douleur, c'est ce cri de l'Apôtre : «Qui est faible, sans que je devienne faible avec lui; qui est scandalisé, sans que je brûle (2)? » Mais pour soutenir votre doctrine que vous croyez la vérité, vous pouvez tenir le même langage. Laissons donc, si vous le voulez, ces généralités que l'on peut se renvoyer de part et d'autre, quoiqu'elles ne puissent être vraies des deux côtés à la fois.

2. Et d'abord, veuillez me dire comment vous osez vous glorifier d'avoir répondu, même en apparence, à mon livre, quand, dans vos quatre livres, vous ne réfutez même pas la quatrième partie du mien; quand vous procédez par sauts et par bonds d'une discussion à l'autre pour en taire le plus grand nombre, comme si vous étiez bien persuadé que jamais lecteur de mon ouvrage ou du vôtre ne s'apercevra de cet indigne mode de procéder? Je l'ai dit, vous relevez à peine la quatrième partie de mon volume; armé de vos quatre grands livres, vous avez cru l'écraser comme sous un char à quatre coursiers, et pourtant ce petit écrit n'a pas même été touché par tout ce fracas immense; il est resté solidement debout, et il serait superflu de vous en donner les preuves. Tout ce que je demande à ceux qui ont quelque désir de connaître le fond du débat, c'est de lire toutes les pièces du procès, les miennes et les vôtres. La conclusion s'en étale avec une telle évidence, que ce serait faire preuve de trop peu d'intelligence que d'exiger de nous une nouvelle démonstration.

3. Parce que je vous vois entièrement plongé dans l'erreur et tristement en proie au besoin de maudire, je partagerai cet écrit en plusieurs parties bien distinctes. Dans la première, je montrerai que les injures dont

(1) Matt. V, 11, 12. — (2) II Cor. XI, 29.

vous me poursuivez atteignent directement de nombreux et illustres docteurs de l'Église catholique, que vous osez flétrir du nom infâme de Manichéens, et contre lesquels vous lancez des traits horriblement sacrilèges. Dans la seconde partie, je prouverai que vos opinions sont des plus favorables à l'impie et détestable erreur des Manichéens, de telle sorte que, même parmi leurs amis, ils ne sauraient trouver un défenseur plus puissant. Dans la troisième partie, m'appuyant, non pas sur mon propre témoignage, mais sur le témoignage des anciens docteurs qui ont noblement défendu la foi catholique contre les attaques des impies, je réfuterai aussi brièvement que possible les vaines arguties et les pâles arguments que vous avez péniblement élaborés. Enfin, comme en vous obtenant dans l'erreur, vous serez obligé de combattre les docteurs de l'Église catholique, et de soutenir que, dans cette question, ils n'ont point conservé la foi catholique, je justifierai contre vous, Dieu aidant, et la foi de ces docteurs et la nôtre; j'en conclurai, non-seulement, comme dans la seconde partie, que vos paroles favorisent le manichéisme, mais que le dogme même qui constitue l'erreur pélagienne, et qui nous est commun à tous, prête aux Manichéens l'appui le plus puissant.

4. Et d'abord saisissez dans son ensemble le point de vue sous lequel je veux traiter la première partie. Quant à l'intention qui a dicté le petit ouvrage auquel vous vous vantez d'avoir répondu par quatre grands livres, toute la question qui s'agite entre nous est de savoir si j'ai tort ou raison de soutenir que le mariage est bon et légitime en lui-même, et qu'on ne saurait le rendre responsable du péché originel que tous les hommes apportent en naissant, par suite du péché du premier homme. Nier cette vérité, c'est saper par sa base tout l'édifice de la foi chrétienne, et c'est pour le démontrer que j'ai composé mon livre sur le mariage et la concupiscence, afin d'établir une distinction essentielle entre le bien même du mariage et le mal d'où procède le péché originel. De votre côté, vous soutenez que le mariage doit être intrinsèquement condamné, à moins que le fruit qui en sort ne soit entièrement exempt de péché: telle est la proposition dont le développement constitue ces quatre livres que vous offrez comme une victorieuse réfutation du mien. Pour (77) mieux détourner les hommes de l'inébranlable foi

catholique, et leur faire embrasser votre nouvelle hérésie, vous posez sans cesse devant les yeux de vos lecteurs le spectre hideux du manichéisme, comme si vraiment on affirmait avec les Manichéens que la nature est intrinsèquement mauvaise, quand on affirme que les enfants nés charnellement du premier homme, reçoivent de lui la contagion de la mort antique, et ont besoin d'une seconde naissance, pour obtenir, dans le bain de la régénération, la rémission du péché originel, l'adoption des enfants de Dieu et des droits à la possession du royaume éternel. Le nom et le crime des Manichéens n'étaient-ils pas également invoqués par Jovinien, quand il affirmait de Marie qu'elle avait conçu dans la virginité le Verbe fait chair, mais qu'elle avait perdu cette virginité en enfantant le Sauveur? Il en concluait que si nous admettons l'incorruptible virginité de la mère au moment même de l'enfantement, c'est parce que, nouveaux Manichéens, nous ne voyons en Jésus-Christ qu'un être fantastique. Or, sous l'inspiration de la grâce du Sauveur, les catholiques ont toujours méprisé cette argumentation si habilement conçue par Jovinien ; ils ont toujours cru que Marie n'a point perdu sa virginité par l'enfantement, que Jésus-Christ n'est point un fantôme, que Marie est restée Vierge après l'enfantement, et que le corps de Jésus-Christ, formé dans son sein, était un corps véritable. Ils feront de même à votre égard ; ils mépriseront vos raisonnements aussi vains que calomnieux ; jamais ils n'admettront avec les Manichéens la coexistence éternelle d'un principe mauvais, et s'attachant à l'antique et véritable foi catholique, ils croiront sans hésiter que Jésus-Christ a déchiré dans sa personne l'arrêt de condamnation, que la faute paternelle faisait peser sur le genre humain, et qu'il est le Sauveur de tous, même des enfants.

5. Vous donc qui nous jetez si souvent au visage l'injurieux nom de Manichéens, ouvrez les yeux, je vous prie, et voyez quels sont les illustres et nombreux défenseurs de la foi catholique, que vous flétrissez par cette criminelle dénomination. Je ne puis vous les énumérer tous, et de tous ceux dont je vous citerai les noms, je ne pourrai vous dérouler toutes les propositions par eux émises sur la matière qui nous occupe; un tel travail serait trop long, et ne me paraît nullement nécessaire. De quelques auteurs, je ne citerai que quelques-uns de leurs témoignages, mais ils suffiront pour frapper de honte tous nos contradicteurs, si toutefois ils ont encore conservé quelque crainte de Dieu, ou si leur obstination n'est pas telle qu'elle ne laisse plus prise à la pudeur humaine. Saint Irénée, évêque de Lyon, et très-rapproché des temps apostoliques, s'exprime en ces termes : «Les hommes ne peuvent être guéris de l'antique plaie du serpent, à moins qu'ils ne croient en Celui qui, selon la similitude de la chair de péché, a été élevé de terre sur le bois du martyre, a attiré tout à lui et a vivifié les morts (1) ». Ailleurs il ajoute : «De même que le genre humain a été enchaîné à la mort par une vierge, de même il en sera délié par une vierge, afin que l'égalité se rétablisse et que la désobéissance d'une vierge soit détruite, par l'obéissance d'une autre vierge. Le péché du premier a été expié par la mort du premier-né; la prudente du serpent a été vaincue par la simplicité de la colombe; voilà pourquoi les liens qui nous attachaient à la mort ont été brisés en notre faveur (2)». Entendez-vous ce que pense de l'antique plaie du serpent cet évêque des premiers temps de l'Eglise ? Ce qu'il pense de la similitude de la chair de péché, par laquelle la plaie faite par le serpent est guérie dans la chair de péché ? Ce qu'il pense du péché du premier homme et des liens mortels que ce péché avait jetés sur nous?

6. Le glorieux martyr et évêque Cyprien formule la même croyance en des termes plus explicites encore : «Si quelque chose pouvait empêcher les hommes d'obtenir la grâce, ne serait-ce pas ces péchés graves que commettent parfois les adultes et les personnes plus avancées en âge? Or, si des adultes déjà coupables de nombreux péchés personnels, et très-criminels aux yeux de Dieu, sont acceptés au baptême, et y reçoivent la grâce et la rémission de leurs péchés, de quel droit rejeter un enfant dont tout le crime, parce qu'il est né charnellement du premier Adam, est d'avoir contracté la faute originelle? S'il est quelqu'un qui doive être accueilli facilement à la

(1) Lib. IV, ch. V. — (2) Liv. V, ch. XIX.

rémission des péchés, n'est-ce pas celui qui n'y apporte que des péchés d'autrui, et non pas des fautes personnelles (1) ? »

7. Citons également Réticius, évêque d'Autun, homme d'une grande autorité dans l'Eglise, qui assista au concile de Rome sous le pape Melchiade, condamna Donat, l'auteur du schisme des Donatistes, et proclama l'innocence de Cécilianus; évêque de Carthage. Parlant du baptême, Réticius s'exprime en ces termes : «C'est là le principal pardon accordé dans l'Eglise; il n'est refusé à personne;

nous y déposons le fardeau de l'ancien crime, nous y sommes justifiés des anciens crimes de notre ignorance ; enfin, nous y dépouillons le vieil homme avec ses souillures originelles ». N'entendez-vous pas qu'il vous parle du fardeau de l'ancien crime, des fautes anciennes, et de l'homme ancien avec ses souillures originelles? et vous osez lui opposer votre désastreuse nouveauté ?

8. Olympius, évêque espagnol, glorieux défenseur de l'Église et de Jésus-Christ, s'exprime ainsi dans l'un de ses sermons : «Si la foi était demeurée incorruptible sur la terre, si elle s'était tenue dans les limites qui et lui avaient été fixée, si l'homme n'avait pas quitté la voie droite qui lui était tracée, jamais la transgression mortelle du premier homme n'aurait versé la contagion du vice dans le genre humain, jamais l'homme n'aurait été condamné à naître avec le péché ». Qu'avez-vous donc à nous reprocher, que vous ne puissiez reprocher à cet évêque, ou plutôt à ces docteurs que je viens de vous citer? Le péché est entré dans le monde par un seul homme en qui tous ont péché (2), tel est le dogme fondamental de la foi catholique, que tous les fidèles croient unanimement, et qu'ils confessent hautement, condamnant ainsi au nom de la plus haute antiquité catholique vos nouveautés présomptueuses.

9. Mais voici un autre témoignage qui pourra vous causer un plus grand étonnement, voire même une sorte d'effroi, et puisse-t-il, en vous troublant, vous ramener à la vérité ! Personne n'ignore que Hilaire, évêque des Gaules, fut le plus hardi défenseur de l'Église catholique, et l'adversaire le plus infatigable des hérétiques. Parlant de la chair de Jésus-Christ, il s'écrie : «Le Verbe fut

(1) Epit. LXIV, à Fidus. — (2) Rom. V, 12.

envoyé dans la ressemblance de la chair de péché (1), mais s'il revêtit la chair il ne revêtit pas le péché. Parce que toute chair naît du péché, en tant qu'elle est formée par Adam après son péché, Jésus-Christ a été envoyé dans la ressemblance de la chair de péché, de telle sorte qu'il portait en lui, non pas le péché, mais la ressemblance de la chair de péché ». Expliquant ensuite le psaume cent dix-huitième, et arrivant à ce verset: «Mon âme vivra et vous louera (2)», il s'exprime en ces termes : «David ne se flatte pas de vivre en cette vie, car c'est lui-même qui avait dit : J'ai été conçu dans le péché, et ma mère m'a enfanté dans l'iniquité (3). Il sait donc parfaitement qu'il est sorti de la source du péché, et qu'il est né sous la loi du péché ». Maintenant comprenez-vous ces paroles? Cherchez-vous ce que vous pouvez y répondre? Cet homme si célèbre parmi les évêques catholiques, comblé partout de tant d'éloges et de gloire, osez, si vous en avez l'audace, l'accuser de mensonge, quand il proclame l'existence du péché originel.

10. Écoutez encore un autre ministre de Dieu, et que je vénère comme un père, car c'est lui qui m'a enfanté par l'Évangile en Jésus-Christ (4), c'est par lui que j'ai reçu le sacrement de la régénération. Je parle du bienheureux Ambroise, dont je sais par moi-même, et tout l'univers romain avec moi, la grâce, la constance, les travaux, les périls, soit dans ses oeuvres, soit dans ses discours, quand il s'agissait de prêcher ou de défendre la foi catholique. Expliquant donc dans l'Évangile de saint Luc ces paroles de David: «Le Jourdain s'est retourné en arrière (5) » : «Ces paroles », dit-il, «annonçaient le futur mystère du bain salutaire, dans lequel les enfants baptisés renaissent à une vie nouvelle et sont dépouillés de la malice primitive qu'ils avaient revêtue avec la nature (6) » Dans le même ouvrage il dit encore : «Marie a engendré dans une virginité parfaite, et le Saint-Esprit lui-même a déposé dans son chaste sein la semence immaculée d'où devait naître le Sauveur. Seul, en effet, parmi tous les enfants de la femme, Jésus Christ est né dans une sainteté parfaite; il n'a ressenti aucun des effets de la contagion

(1) Rom. VIII, 12. — (2) Id. CXVIII, 175. — (3) Id. L, 7. — (4) I Cor. IV, II. — (5) Ps. CXIII, 3. — (6) Liv. I sur saint Luc, n. 36.

originelle; cette contagion corruptrice a disparu devant sa céleste majesté (1) ». Ailleurs encore nous lisons : « Nous mourons tous en Adam, car le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et c'est ainsi que le péché est passé dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché. La faute d'Adam a donc été une cause de mort pour tous les hommes (2) ». Plus loin, il dit également : « Prenez garde de commencer par vous à mettre à nu, comme Adam s'est aperçu de sa

nudité, quand il cessa d'observer le précepte divin, quand il se dépouilla du vêtement de la foi et qu'il reçut cette blessure mortelle qui aurait frappé de mort le genre humain tout entier si le bon Samaritain, descendant du ciel, n'était venu guérir ses cruelles blessures (3) ». Il ajoute : « Adam exista, et nous avons tous existé en lui; Adam a péri, et tous ont péri en lui (4) ». Faisant l'apologie du prophète David, le saint évêque s'exprime en ces termes : « Avant même notre naissance, nous sommes déjà souillés par la contagion ; avant de jouir de la lumière, nous subissons l'injure de notre origine, nous sommes conçus dans l'iniquité. Le texte sacré ne dit pas si c'est dans l'iniquité de nos parents ou dans la nôtre. Toujours est-il que chacun est engendré o par sa mère dans le péché. L'auteur inspiré ne dit pas si notre mère nous enfante dans son propre péché, ou si nous avons déjà péché en naissant. Pourquoi ne dirions-nous pas que les choses se passent en nous a de cette double manière ? Notre conception même n'est pas exempte de péché, puisque a nos parents sont eux-mêmes tombés; d'un autre côté, si l'enfant n'est point sans péché, « à plus forte raison le péché doit-il atteindre « cette époque mystérieuse passée dans le « sein maternel? Nous sommes donc conçus dans le péché de nos parents, et nous naissons dans leur iniquité. D'ailleurs, l'enfantement lui-même porte avec lui sa propre a contagion, et cette contagion peut n'être pas seule pour notre nature (5) ». Dans son commentaire sur le livre de Tobie, saint Ambroise formule ainsi sa pensée : « Quel est cet usurier de péché? n'est-ce pas le démon, à la parole duquel Eve se souilla de péché

(1) Liv. II, n. 56. — (2) Liv. IV, n. 67. — (3) Liv. VII, n. 73. — (4) LIV. VII, n. 234. — (5) Chap. XI.

et transmet avec usure au genre humain a tout entier les tristes suites d'une succession malheureuse (1)? » Plus loin, nous lisons également : « Le démon séduisit Eve jusqu'à lui faire supplanter son mari et engager l'héritage(2) ». Commentant le psaume quatre-vingt-huitième, saint Ambroise nous dit : Autre est notre iniquité, autre l'iniquité de notre talon, où Adam fut blessé par la dent du serpent, et cette blessure nous la recevons par droit de succession, et c'est elle qui nous fait boiter dès l'origine (3) ».

11. Courage donc, et objectez-moi le péché originel ; ne tenez aucun compte de tous ces docteurs, et feignez de ne pas savoir ce qu'ils disent. C'est en vain qu'ils ont illustré la sainte Eglise par leur vie sainte ; c'est en vain qu'ils ont combattu et terrassé toutes les erreurs de leur temps; c'est en vain qu'ils sont sortis de ce monde avec la double couronne de la science et de la sainteté, à une époque qui avait le bonheur de ne connaître ni vos erreurs ni les bouillonnements de votre orgueil; qu'ils soient pour vous comme s'ils n'avaient pas été ; dirigez sur moi tous vos coups, faites semblant d'ignorer que ce soient eux que vous déchirez sous mon nom, et prodiguez-moi vos injures en toute sécurité. Puis-je croire que vous ignorez le mal que vous faites? en vous voyant poursuivre avec autant d'hostilité ces lumières de la cité de Dieu, dont vous devriez vous faire le disciple fidèle? puis-je croire qu'il y a de votre part, non pas impudence, mais seulement de l'imprudence? Je le croirais, en effet, je resterais persuadé que c'est sans le savoir que vous commettez un semblable crime, si, dans ce livre auquel vous vous flattez d'avoir répondu, ou auquel vous voulez qu'il soit dit que vous avez répondu, je n'avais pas cité de saint Ambroise un manifeste et éloquent témoignage (4). Ne l'avez-vous pas entendu, parlant de la naissance de Jésus-Christ et le proclamant fils d'un vierge, s'écrier : « Voilà pourquoi il a subi toutes les épreuves humaines, pourquoi il s'est soumis comme tous les hommes à toutes les douleurs; mais parce qu'il était né du Saint-Esprit, jamais il ne connut le péché? Car tout homme est menteur (5), et personne n'est sans péché, si ce n'est Dieu lui-même. La loi qui établit que

(1) Chap. IX. — (2) Chap. XXIII. — (3) Sur le verset 6. — Du Mariage et de la Concupiscence, liv. I, n. 40. — (5) Ps. CXV, 2.

80

tout enfant né de l'homme et de la femme, « c'est-à-dire de l'union des corps, ne saurait être sans péché, n'avait donc pas d'application possible au Sauveur. Car dire de quelqu'un qu'il est exempt de péché, c'est dire qu'il n'a point connu ce mode de conception (1) ». Si vous n'avez pas lu dans mon livre ces paroles de saint Ambroise, comment donc avez-vous pu entreprendre la réfutation de ce livre dans lequel elles sont textuellement consignées? Et si vous les avez lues, pourquoi tant de fureur contre moi; pourquoi surtout invoquer son nom contre moi ? Comment osez-vous lacérer mon nom, et taire celui d'Ambroise pour vous donner le triste plaisir d'en faire un Manichéen?

12. Ne voyez-vous pas quels hommes me soutiennent pour supporter le poids de vos malédictions? Ne voyez-vous pas quels hommes font cause commune avec moi, et cette cause vous la calomniez avec un débordement inouï d'inepties et d'outrages? Ne voyez-vous pas que cet horrible crime dont vous accusez de tels évêques retombe sur vous de tout son poids; tandis que pour moi la plus pure de mes gloires c'est d'être accusé par vous, en compagnie de ces illustres Docteurs? Si vous le voyez, voyez-le, et alors du moins condamnez-vous au silence ; que toutes ces langues catholiques enchaînent la langue pélagienne; votre bouche criminelle soumettez-la à tant de bouches vénérables. Si, nouveau Polémon, après une débauche continuée jusqu'au jour, vous étiez entré dans la classe de Xénocrate, la honte que vous auriez éprouvée n'eût rien été en comparaison de celle que vous devriez ressentir dans l'assemblée de tant de saints illustres. Et, en effet, la honte ne devrait-elle pas être proportionnée au degré de véritable sagesse professée dans une école? De là je conclus que si Xénocrate, en sa qualité de disciple de Platon, méritait un tel respect, quel respect beaucoup plus grand ne méritent pas ces grands évêques en leur qualité de premiers disciples de Jésus-Christ leur divin Maître ! Je garde un précieux souvenir de Mémor, votre père, de bienheureuse mémoire; les belles-lettres nous avaient unis d'une étroite amitié qui vous avait rendu cher à mes yeux. Vous voyant apporter à l'étude, non pas l'ivresse d'une débauche nocturne, mais la turbulence d'un caractère violent,

(1) Comment. sur Isaïe.

voulant vous calmer et vous guérir, je vous ai souvent conduit, non pas à l'école de quelque philosophe, mais dans l'assemblée majestueuse et pacifique de nos saints évêques. Pour toute récompense je vous demande cette faveur regardez-les comme ils vous regardent, écoutez-les vous adressant cette douce parole: Quoi donc, ô notre fils Julien, serions-nous des Manichéens? Dites-moi, je vous prie, que répondrez-vous? De quels yeux les regarderez-vous? Quels arguments leur opposerez-vous? A quelle catégorie d'Aristote aurez-vous recours pour lancer contre nous les foudres de votre colère? Oseriez-vous dégainer en leur présence vos arguments, véritables épées de verre, véritables poignards de plomb? Leur sera-t-il difficile de faire voler vos armes en éclats et de vous réduire à une honteuse nudité? Ou bien, répondrez-vous que jamais le nom d'aucun d'entre eux n'a été flétri par vous de l'accusation de manichéisme? Mais alors que ferez-vous quand ils vous diront; Si vous n'aviez perfidement déchiré que notre nom, nous l'eussions encore souffert; mais pouvons-nous souffrir qu'on déchire notre foi, qui seule peut nous mériter de voir nos noms inscrits dans le ciel? Leur répondrez-vous; Je n'ai jamais souillé votre foi d'aucune accusation? Cette réponse serait-elle sincère de votre part, vous qui soutenez que c'est faire preuve de manichéisme de soutenir que les enfants à leur naissance contractent par Adam la souillure du péché originel? Or, ce dogme ils l'ont appris dans l'Eglise de Jésus-Christ avec les premiers éléments de la doctrine catholique ; ils l'ont enseigné dès qu'ils furent parvenus aux honneurs de l'Eglise ; à tous ceux qu'ils ont pu baptiser ils ont conféré par le Saint-Esprit la rémission de leurs péchés, et à ces nombreux enfants qu'ils baptisaient également, la rémission du péché originel. Je vous renouvelle donc mon avis, ma prière Contemplez ces nombreux et illustres défenseurs et docteurs de l'Eglise ; voyez à quels hommes vous adressez vos audacieuses et criminelles injures.

13. Ou bien, les jugez-vous dignes de mépris parce qu'ils appartiennent tous à l'Eglise d'Occident, et parce que je ne vous ai nommé aucun évêque d'Orient? Que faire donc, puisqu'ils sont Grecs et que nous sommes Latins? Je suppose que vous devez vous contenter de cette partie de l'univers, dans laquelle le Sauveur (81) a voulu couronner de la palme du martyr le premier et le chef de ses Apôtres. Si vous aviez écouté la voix d'Innocent qui gouverne aujourd'hui cette Eglise, vous auriez échappé aux pièges nombreux que les Pélagiens tendaient sous les pas de votre ardente et périlleuse jeunesse. En effet, répondant aux conciles d'Afrique, que pouvait leur dire ce saint Pontife, sinon que le Siège apostolique et l'Eglise romaine conservent l'unité avec et dans toutes les autres églises ? Et cependant vous accusez de prévarication son successeur Zozime, parce qu'il a refusé de condamner la doctrine des Apôtres et de son prédécesseur. Mais je n'insisterai pas sur ce point, car je veux, non pas vous irriter, mais vous guérir, et je craindrais d'ulcérer votre cœur en faisant l'éloge de celui qui vous a condamné. Voyez donc ce que vous pouvez répondre au saint pape Innocent, qui partage de tous points la croyance de ces saints évêques dans les rangs desquels je vous ai fait pénétrer, utilement peut-être. Il siège au milieu d'eux, le dernier quant au temps, mais le premier quant au lieu.

Au sujet de ces malheureux enfants qui reçoivent d'Adam la souillure du péché originel et ne

peuvent être sauvés que par la grâce de Jésus-Christ, Innocent proclame avec ces docteurs l'enseignement catholique et véritable. N'a-t-il pas déclaré que Jésus-Christ purifie dans le bain du baptême le vice ancien, c'est-à-dire la faute du premier homme qui, par son libre arbitre, s'est précipité dans toutes les profondeurs de l'abîme (1) ? n'a-t-il pas défini (2) que, si les enfants ne participent pas à la chair du Fils de l'homme, ils ne peuvent avoir la vie (3)? Répondez à Innocent, ou plutôt au Seigneur lui-même dont il ne fait qu'emprunter le témoignage, et dites comment il se peut faire que l'image de Dieu soit punie du supplice capital jusqu'à être privée de la vie, si les enfants qui naissent ne contractent d'aucune manière la souillure du péché originel. Mais que direz-vous, que répondrez-vous? vous pouvez dire du bienheureux Innocent qu'il est un manichéen, mais osez-vous le dire de Jésus-Christ lui-même?

14. C'est donc en vain que vous en appelleriez aux évêques de l'Eglise orientale ; ces évêques sont chrétiens, et dans les deux

(1) Voir S. Aug. Lett. CLXXXI, n. 7. — (2) Id. CLXXXII, n. 5. — (3) Jean, VI, 51.

parties du monde il n'y a qu'une seule et même foi ; pour ce qui vous regarde, c'est la terre occidentale qui vous a engendré, comme c'est l'Eglise occidentale qui vous a régénéré. Que voulez-vous: donc jeter dans son sein, que vous n'y ayez pas trouvé, quand elle vous a reçu parmi ses membres ? Que cherchez-vous à lui ravir, que vous ne l'avez vous-même reçu dans ses bras ? En effet, ce péché originel, que vous niez aujourd'hui pour le plus grand malheur des autres enfants, à quelque âge que vous ayez été baptisé, vous en avez reçu la rémission. Et s'il est vrai, comme nous l'avons appris, que vous ayez reçu le baptême dans votre première enfance, vous étiez alors innocent de tout péché personnel, et cependant par le seul fait de votre naissance charnelle en Adam, vous aviez contracté la contagion de la mort ancienne. Parce que vous aviez été conçu dans l'iniquité, on vous a exorcisé, on a envoyé sur votre front le souffle mystérieux, afin de vous arracher à la puissance des ténèbres et de vous transférer dans le royaume de Jésus-Christ (1). O fils né dans le mal par Adam, triais régénéré au bien par Jésus-Christ, vous essayez donc de ravir à votre mère les sacrements qui lui ont servi à vous enfanter ! Etait-elle manichéenne, quand elle vous enfantait sous un mode sous lequel vous ne voulez plus qu'elle enfante ; quand vous la couvrez d'opprobres, afin de fermer en elle pour les autres ces entrailles de piété maternelle dans lesquelles vous avez repris naissance ? Vous scindez le nom de son époux de telle sorte que, dans la régénération des enfants, il ne soit que le Christ, tandis que pour les adultes il serait le Christ Jésus ; Jésus, c'est-à-dire Sauveur ; mais vous ne voulez pas qu'il soit le Sauveur des enfants, puisque vous soutenez qu'il n'y a rien en eux qui les oblige à être sauvés par lui.

15. Puis-je ne pas vous rappeler également le nom d'un évêque d'Orient, dont la renommée nous célèbre les gloires, et dont les ouvrages, quoique traduits en latin, nous révèlent l'éclat de ses vertus et de son talent? J'ai nommé saint Grégoire ; qu'il siège donc avec les Pères que j'ai cités, et qu'il supporte avec eux le poids de vos jalouses et de vos vaines accusations ; mais qu'avec eux encore il lance contre votre hérésie une condamnation salutaire.

Coloss. I, 13.

82

Voici ses paroles : « Que l'image de Dieu purifie la souillure corporelle, et que sur les ailes de la parole de Dieu elle soulève la chair qui lui est unie. Il eût mieux valu, sans doute, ne pas avoir besoin de cette purification ; il eût été plus heureux pour nous de persévérer dans cette dignité primitive, vers laquelle nous remontons de toute la puissance de nos efforts, depuis notre présente justification, et de ne pas nous séparer de l'arbre de la vie pour aller goûter toutes les amertumes du péché. Toutefois, plutôt que de persévérer dans l'iniquité, trouvons-nous heureux de pouvoir sortir du péché et nous en corriger ». Saint Grégoire continue : « De même que nous sommes tous morts en Adam, de même soyons tous justifiés en Jésus-Christ. Naissions avec Jésus-Christ, « soyons crucifiés avec Jésus-Christ, et ensevelis avec lui pour la mort, afin qu'avec lui également nous ressuscitions pour la vie. Tel est le changement utile et nécessaire qui doit s'opérer en nous, afin que nous quittions le mal pour retourner au bien, comme nous avons quitté le bien pour tomber dans le mal. Car là où le péché avait abondé, la grâce a

surabondé, afin que ceux pour qui la manducation du fruit défendu avait été un principe de condamnation, puissent trouver dans la croix de Jésus-Christ le principe d'une justification plus abondante (1) ». Plus loin il ajoute : «Vénérez cette naissance par laquelle vous avez été délivrés des liens d'une naissance terrestre. «Honorez l'humble et petite ville de Bethléem, qui vous ouvre la voie de retour vers le paradis ». Ailleurs, parlant du baptême, il s'exprime en ces termes : «Croyez fermement à la parole de Jésus-Christ, quand il nous déclare que personne ne peut entrer dans le royaume des cieux s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit (2). C'est donc par le a baptême que sont effacées en nous les taches de notre première naissance, en vertu desquelles nous avons été conçus dans l'iniquité, et enfantés dans le péché (3). Un tel langage de la part de saint Grégoire va-t-il donc vous paraître imbu de Manichéisme? Ne voyez-vous pas que tous ces saints docteurs n'ont qu'un coeur et qu'une voix pour attester ce point fondamental de notre foi catholique?

16. Mais peut-être croiriez-vous que c'est

(1) Grég. Naz. Disc. sur la Nais. de Jésus-Christ. — (2) Jean, III, 5.

trop peu de n'avoir à citer qu'une seule autorité appartenant à l'Eglise orientale? Cependant veuillez remarquer que la place occupée par saint Grégoire parmi ses frères de l'épiscopat, prouve suffisamment qu'il n'était alors que l'écho fidèle de la vérité catholique, et que, s'il jouissait d'une telle célébrité et se voyait entouré de tant de respect, c'est que sa doctrine paraissait de tous points conforme à la règle et aux lois de l'éternelle vérité. Néanmoins, si vous le voulez, je vous citerai également saint Basile, ou plutôt je vous le citerai bon gré malgré, surtout parce que, dans l'ouvrage qu'il a composé contre les Manichéens, vous avez cru trouver certaines expressions que vous avez reproduites dans votre quatrième livre, et qui ne s'appliquent en aucune manière à la question du péché originel entrant dans le monde par un seul homme, et passant dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché. Ce que soutient saint Basile, c'est que le mal n'est ni une substance, ni une chose substantielle, comme l'enseignaient les Manichéens. Voici ses paroles: «Le mal n'est point une substance, mais une manière d'être qui découle uniquement de la volonté », non pas sans doute pour ceux qui, en vertu de leur première naissance, subissent la loi de la transmission de la mort antique, mais pour ceux qui ont puisé l'amour du mal dans leur volonté propres, c'est-à-dire que, parvenus à l'âge de raison, ils ont usé de leur libre arbitre pour commettre volontairement le péché. «Cet état du péché n'est donc qu'un état accidentel, qui dès lors peut facilement disparaître, pourvu que le pécheur en ait sincèrement la volonté. Au contraire, si le péché commis ne pouvait plus être rejeté par la volonté, si après n'avoir été qu'accidentellement conçu parla volonté, il ne pouvait plus en être séparé, alors encore on ne pourrait pas dire que le mal est une substance, mais on devrait affirmer que toute substance, accidentellement souillée par le péché, ne peut plus être sans péché. Or, nous disons du péché qu'il n'est qu'un acte accessoire, et qu'il n'a d'autre principe que la volonté. Par conséquent le mal peut être facilement séparé de la substance qu'il flétrit; que cette substance se purifie et se soumette à la loi qui la dirige, et alors elle redeviendra d'une innocence parfaite, et ne présentera plus aucune trace (83) du mal et du péché ». Ainsi parlait, et avec raison, saint Basile, quand il voulait préciser rigoureusement ce que nous devons penser de ce mal qui est entré clans le monde par Adam et qui est passé dans tous les hommes. Avant tout, dès lors, le péché doit nous apparaître comme une chose accidentelle à la nature humaine. En effet, telle n'était point la nature humaine dans sa formation primitive ; et quant au péché, il a pour cause, non point une substance, mais uniquement la volonté humaine, soit la volonté de la femme qui s'est laissée séduire par le serpent, soit la volonté de l'homme qui ne consentit au péché que sur les instances de sa femme déjà séduite. Toutefois, quand saint Basile proclame qu'il est facile de séparer le mal de la volonté ou de la substance, cette facilité vient, non pas de la volonté humaine, mais de la miséricorde de Dieu. Du reste, quelle que fût cette facilité, il suffisait de la constater pour confondre les Manichéens, quand ils enseignent qu'il est impossible à la nature du mal de se changer en bien. Voilà pourquoi saint Basile ne dit pas de la volonté humaine, en tant qu'on l'envisagerait comme une substance ou une nature, qu'elle peut facilement se séparer du mal; il dit simplement qu'elle peut en être facilement séparée ; et par ce langage si sagement mesuré, il réfutait les Manichéens ses adversaires, et ne donnait à l'orgueil humain aucun motif de s'élever contre la grâce. Nous parlant du Tout-Puissant, l'Evangile nous enseigne qu'il peut facilement ce qui est absolument impossible aux hommes (1);. aussi n'appartient-il qu'à lui



seul, par l'abondance de ses grâces, de détruire le mal qui survient en nous, soit par la volonté d'un premier homme, soit par notre propre volonté, de telle sorte que, selon les paroles mêmes que vous citez de saint Basile, la substance soumise à la volonté puisse recouvrer une innocence parfaite, sans conserver aucune trace ou aucun vestige du péché. Ce prodige aura son accomplissement, telle est du moins l'espérance des fidèles, et cette espérance ne sera point confondue. Quand sera-t-elle réalisée ? La foi catholique nous l'apprend sur-le-champ et sans hésiter, et c'est alors que nous dirons à la mort notre cruelle ennemie : «Où est ta victoire, où est ton aiguillon (2) ? »

17. Vous citez également ces paroles de

(1) Matt. XIX, 26. — (2) I Cor. XV, 55.

saint Basile : «Si la chasteté est une vertu, et que le corps soit substantiellement mauvais, il est impossible de trouver un corps chaste, car un corps d'iniquité ne deviendrait jamais un corps de vertu. Or, quand le corps est sanctifié, il devient un corps de vertu, de telle sorte que la vertu est en communion avec le corps, et le corps avec la vertu par laquelle il devient le temple de Dieu. Par conséquent, si tout corps était substantiellement fornicateur, il serait impossible d'y trouver la chasteté, et nous pourrions voir un mal substantiel dans la nature même des corps. Au contraire, si nous admettons avec la foi catholique, que les corps peuvent arriver à un tel degré de mérite, d'honneur et de pureté, qu'ils deviennent le temple de Dieu, le tabernacle du Fils, et la demeure du Père et du Fils, la doctrine Manichéenne n'est-elle point, «par le fait, convaincue de crime et de folie ? » Se peut-il rien de plus vrai et de plus conforme à la foi catholique ? Saint Basile, en effet, se proposait de réfuter les Manichéens qui pensent et affirment que les corps ont été formés par cette nation des ténèbres, nature essentiellement mauvaise et coéternelle à Dieu, et qu'ils sont dès lors immuablement mauvais. Par là même il confirmait la croyance de tous ceux qui, dociles aux enseignements de la foi chrétienne, professent qu'ici-bas notre corps est corruptible, et un fardeau pour notre âme (1) ; que ce n'est pas dans de telles conditions qu'il fut créé primitivement et placé dans le paradis terrestre ; que loin de rester tel pour toujours, il : deviendra incorruptible et immortel, et alors il sera réellement le temple de Dieu, orné de la pureté conjugale viduelle ou virginale. Pour le moment la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair (2), car l'esprit ne veut pas que le corps fasse de ses propres membres des armes d'iniquité (3).

18. Quant à la question qui nous occupe en ce moment, écoutez dans quels termes explicites ce même saint Basile formule sa pensée sur le péché du premier homme, devenant pour nous le péché originel. Je pourrais vous citer la traduction, mais afin de préciser davantage, je préfère recourir au texte grec et vous le traduire moi-même mot à mot. Dans son sermon sur le jeûne, saint Basile s'exprime

(1) Sag. IX, 15. — (2) Gal. V, 17. — (3) Rom. VI, 13.

84

en ces termes : «Le jeûne a été établi par une loi dans le paradis terrestre. En effet, voici le premier commandement imposé à Adam : Vous ne mangerez pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal (1). Vous ne mangerez pas ; n'est-ce point là le jeûne, et ce jeûne n'est-il pas la première constitution légale ? Si la première femme s'était privée du fruit défendu, nous n'aurions pas besoin de ce jeûne actuel. Car ceux qui ont besoin de médecin, ce sont les malades, et non pas ceux qui se portent bien (2). Le péché nous a rendus malades, guérissons-nous par la pénitence. Or, la pénitence sans le jeûne est une pénitence inutile. La terre maudite produira des ronces et des épines (3). Vous êtes appelé à la douleur, et non pas aux délices ». Un peu plus loin il continue : «Parce que nous n'avons pas jeûné, nous avons été chassés du paradis. Jeûnons donc afin que nous puissions y rentrer (4) ». Si vous aviez lu ces paroles et autres semblables de saint Basile, ou si après les avoir lues vous les aviez sérieusement méditées, jamais vous n'auriez cité dans vos livres, et je ne sais dans quel esprit, des passages empruntés à saint Basile, qui n'ont aucun rapport avec la question qui nous occupe, et qui ne sont propres qu'à obscurcir les questions les plus claires dans l'esprit des ignorants. Ne vient-il pas de vous être dit que nous n'aurions pas besoin du jeûne actuel, si l'homme n'avait pas transgressé la loi du jeûne dans le jardin de délices ? et vous osez encore nier la transmission originelle du péché du premier homme à toute sa

postérité ! Le saint docteur ajoutait : «Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin », et vous soutenez que le péché de nos premiers parents ne nous a pas fait perdre la santé dans laquelle nous avons été créés ! Vous entendez qu'on nous applique la sentence formulée contre le premier homme pécheur : «La terre produira pour vous des ronces et des épines », et vous soutenez que nous sommes innocents du péché, quand vous voyez que nous portons le poids de la condamnation du péché ! On vous dit que nous devons rentrer dans le paradis d'où nous sommes sortis, et vous affirmez que nous sommes absolument étrangers au péché de ceux qui

(1) Gen. II, 17. — (2) Matt. IX, 12. — (3) Gen. III, 17, 18. — (4) Sermon I.

étaient seuls dans le paradis terrestre, et dans lesquels nous étions moralement !

19. Que dirai-je de plus ? La croyance de l'Eglise orientale vous est-elle suffisamment révélée par l'enseignement de ces deux hommes d'une sainteté si éclatante, et auxquels la renommée a donné le nom de frères? Dites que vous n'êtes point satisfait. Je puis vous citer le témoignage de quatorze autres évêques orientaux, Euloge, Jean, Ammonianus, Porphyrius, Eutonius, Porphyrius, Fidus, Zoninus, Zoboennus, Nymphidius, Chromatius, Jovinus, Eleuthère, et Clématius. Puisque nous les trouvons siégeant dans le même tribunal, nous pouvons les invoquer comme juges, car ce sont eux qui jugèrent Pélage dans ce concile de Palestine où Pélage ne trouva aucun accusateur, réussit à se faire passer pour catholique, et comme tel fut déclaré absous. Or, s'il n'avait pas hautement condamné en leur présence tous ceux qui soutiennent que « le péché d'Adam n'a nui qu'à son auteur, et non pas au genre humain; que les enfants à leur naissance sont absolument dans le même état qu'Adam avant son péché ; que les enfants morts sans baptême possèdent la vie éternelle », il est certain que ses juges l'auraient solennellement condamné. A quoi donc peut-il vous servir, dans votre état de perplexité, d'en tasser anses et crochets pour enchevêtrer les choses les plus simples, et obscurcir les faits les plus clairs? N'est-il pas évident que les dépositions de Pélage ont pu être interprétées par les juges dans le sens de la foi catholique, aux yeux de laquelle les exorcismes et le souffle mystérieux déposé sur le front des enfants, ont pour effet de les arracher à la puissance des ténèbres? Est-ce en ce sens que vous rapportez ces mêmes dépositions, ou plutôt que vous les composez? Et cependant vous avez pu dire : «Le péché d'Adam a nui au genre humain, non pas par la transmission, mais l'imitation; d'un autre côté, les enfants à leur naissance ne sont pas dans le même état qu'Adam avant son péché, car Adam pouvait accomplir la loi, et ces enfants ne le peuvent pas ». Et c'est par de telles plaisanteries que Pélage se flatte d'avoir trompé ses juges, que vous l'applaudissez des deux mains et que vous vous riez de ces évêques qui se sont laissé duper par lui? Et ces paroles : «Les enfants, même ceux (85) qui sont morts sans baptême, possèdent la vie éternelle », quelle que soit votre habileté, pouvez-vous donner le change sur leur signification naturelle, ou en couvrir la nudité avec des feuilles de figuier? Pélage, en présence de juges catholiques, pouvait-il ne pas condamner ceux qui tiennent un semblable langage ? Sa propre doctrine, il la condamna devant les hommes pour ne pas être condamné par les hommes. Si cette doctrine n'est pas la vôtre, vous êtes d'accord avec nous. Mais puisque vous n'êtes pas d'accord avec nous, nécessairement vous partagez cette doctrine. Par conséquent, vous êtes condamnés par les juges orientaux, dont la sentence fit trembler Pélage, à tel point qu'il condamna lui-même ceux qui émettent de semblables propositions, sans remarquer que cette condamnation retombait directement sur lui, puisqu'il croyait de coeur ce qu'il condamnait de bouche. En effet, ses propres lettres nous attestent qu'il est anathématisé par ses propres paroles. Mais, en ce moment, ce n'est point à Pelage que je m'adresse; c'est à vous seul, et je vous demande ce que vous avez à répondre ? Nous avons devant nous tous ces juges orientaux; nous pouvons lire les actes ecclésiastiques dressés par eux. Nous lisons que Pelage fut accusé d'avoir dit que « les enfants non baptisés possèdent la vie éternelle ». Nous lisons que Pélage condamna tous ceux qui tiennent un semblable langage, et ce fut pour lui le seul moyen d'échapper à l'anathème qui le menaçait. Maintenant qu'avez-vous à répondre ? Les enfants qui meurent sans baptême posséderont-ils, oui ou non, la vie éternelle ? Si vous répondez affirmativement, les paroles mêmes de Pélage vous condamneront, et vous serez également condamné par les juges dont il a craint la condamnation. Si vous répondez négativement, veuillez-me dire pour quelle raison l'innocente image de Dieu sera punie par la privation de la vie, si par le fait seul de sa conception elle ne contracte la souillure d'aucun péché. Et si elle contracte cette souillure, pourquoi flétrir du nom de Manichéens ceux qui croient à cette souillure originelle, et qui auraient condamné Pélage s'il n'avait pas simulé la même croyance?

20. Voilà donc que vous avez en présenté les évêques, non-seulement de l'Occident, mais encore de l'Orient. Ces derniers semblaient nous faire défaut, et voici que nous en citons un grand nombre. Tous, d'une voix unanime, croient que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et qu'ainsi le péché est entré dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché (1) ; quant au mode lui-même, tous le font consister dans le fait même de la naissance. De tous ceux qui tiennent ce langage, direz-vous que ce sont des Manichéens? Alors contemplez cette multitude d'évêques, rougissez pour eux, ayez pitié d'eux, ou plutôt ayez pitié de vous-même, si vous voulez échapper au courroux de celui qui les inspire et les dirige. Et si vous ne dites pas de ces évêques que ce sont des Manichéens, comment pouvez-vous le dire de moi-même ? Si vous m'accusez de ce crime, c'est parce que, relativement au péché du premier homme, dont la souillure nous est transmise par le fait même de notre naissance charnelle, et ne peut nous être remise que par notre naissance spirituelle, je crois ce qu'ils croient, j'approuve ce qu'ils approuvent, j'enseigne ce qu'ils enseignent, je prêche ce qu'ils prêchent. Cédez à leur autorité, et vous cesserez de me frapper; acquiescez à leur doctrine, et je ne troublerai plus votre repos. Enfin, si, malgré leur puissante médiation, vous refusez de vous réconcilier avec moi, du moins je vous prie de ne pas vous rendre leur ennemi à cause de moi. Mais comment ne pas le devenir, si vous persévérez clans vos erreurs? Quittez ces erreurs, et les rangs de ces évêques vous seront ouverts. Quelle tyrannie n'exercent pas sur vous Pélage et Célestius, si, pour leur rester fidèle, vous consentez, non-seulement à quitter, mais à flétrir du titre de Manichéens ces nombreux et illustres docteurs et défenseurs de la foi catholique qui ont brillé et brillent encore sur toutes les parties de l'univers, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, qui ont vécu dans les temps anciens ou qui vivent encore de nos jours ? Je serais étonné que vous osiez proférer de bouche tout ce que peut vous inspirer la dépravation de votre erreur. Mais je m'étonnerais surtout que sur le visage de l'homme il y eût une telle distance entre son front et sa langue, que son front ne pût en ce point réprimer sa langue.

21. Je sais ce que vous murmurez en secret.

(1) Rom. V, 12.

86

Dites-le tout haut, je vous prie, nous vous écoutons. A la fin de l'ouvrage que je réfute, c'est-à-dire dans la dernière partie du quatrième livre, vous vous écriez : «Saint Jean de Constantinople nie la présence du péché originel dans les enfants. En effet, dans une homélie qu'il adresse aux fidèles baptisés, il leur dit : Béni soit Dieu qui seul a opéré des prodiges, a créé toutes choses, et change toutes choses. Ceux qui naguère étaient retenus captifs, goûtent maintenant le calme de la liberté; ceux qui erraient tristement dans l'erreur, sont aujourd'hui citoyens de l'Eglise; ceux qui étaient plongés dans la confusion du péché, possèdent aujourd'hui l'héritage de la justice. Non-seulement ils sont libres, mais ils sont saints; non-seulement saints, mais justes; non-seulement justes, mais enfants de Dieu; non-seulement ses enfants, mais ses héritiers; non-seulement ses héritiers, mais les frères de Jésus-Christ; non-seulement ses frères, mais ses cohéritiers ; non-seulement ses cohéritiers, mais ses membres; non-seulement ses membres, mais ses temples; non-seulement les temples, mais les organes du Saint-Esprit. Vous voyez quelles largesses nous recevons par le baptême ; et pourtant il en est qui pensent que la grâce céleste consiste uniquement dans la rémission des péchés : et nous venons de lui trouver dix effets principaux. Telle est aussi la raison pour laquelle nous baptisons les enfants; sans doute, ils ne sont pas souillés par le péché, mais nous voulons ajouter en eux la sainteté, la justice, l'adoption, l'héritage, la fraternité de Jésus-Christ ; nous voulons qu'ils deviennent ses membres (1) ».

22. En citant ces paroles de saint Jean de Constantinople, auriez-vous pour but de le mettre en contradiction avec ses collègues, de le séparer de leur communion, de le poser comme leur adversaire ? A Dieu ne plaise que ce grand homme devienne jamais l'objet d'une semblable accusation ! A Dieu ne plaise que l'évêque de Constantinople, sur l'importante question du baptême des enfants et de leur salut par Jésus-Christ, se soit mis en opposition avec ses nombreux et illustres collègues : le pape Innocent, Cyprien de Carthage, Basile de Cappadoce, Grégoire de Nazianze, Hilaire des Gaules, Ambroise de Milan !

(1) Homélie aux Néophytes.

Il est tels et tels points en particulier sur lesquels les plus illustres défenseurs de la règle catholique peuvent se trouver en désaccord et se trouver plus ou moins dans la vérité, sans pour cela que la foi soit aucunement compromise. Mais, quant à la vérité qui nous occupe, elle appartient directement aux fondements mêmes de la foi. Quiconque veut porter atteinte à ces paroles : «La mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme. Et comme tous meurent en Adam, tous revivront en Jésus-Christ (1) », n'aspire à rien moins qu'à détruire la foi en Jésus-Christ. Il est absolument certain que Jésus-Christ est le Sauveur des enfants ; que s'ils ne sont pas rachetés par lui ils périront, car ce n'est que dans sa chair et son sang qu'ils peuvent avoir la vie. C'est là ce qu'a pensé saint Jean de Constantinople, ce qu'il a cru, ce qu'il a appris, ce qu'il a enseigné. Mais voici que vous interprétez ses paroles dans le sens de votre erreur. Il a dit que les enfants n'avaient point de péchés, c'est-à-dire de péchés propres et personnels. Et c'est à ce point de vue que nous les appelons innocents, selon cette parole de saint Paul, qui déclare que ceux qui ne sont pas encore nés n'ont encore fait ni bien ni mal (2); mais non pas selon cette autre parole du même Apôtre, qui affirme d'une manière absolue que « plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul (3) ». N'est-ce pas cette même pensée de saint Jean, que saint Cyprien formulait en ces termes: «L'enfant qui vient de naître n'a pas encore péché, et les fautes qui lui sont remises ne sont pas des fautes personnelles, mais des fautes d'autrui (4)? » Comparant donc ces enfants aux adultes pour qui le baptême efface même les péchés personnels, il a pu dire de ces enfants qu'ils n'ont pas de péché, ce que vous avez tort de traduire en ces termes: «Ils ne sont souillés d'aucun péché », surtout que vous désignez clairement qu'il s'agit là du péché originel lui-même. Faut-il attribuer cette méprise au traducteur, et non pas à vous ? J'y consens, et cependant d'autres exemplaires portent . Quoique ces enfants ne soient pas souillés de péchés ; péchés au pluriel et non pas au singulier. Devrais-je beaucoup m'étonner que l'un ou l'autre de vos

1. I Cor. XV, 21, 22. — (2) Rom. IX, 11. — (3) Id. V, 19. — (4) Lettre LXIV, à Fidus.

87

sectaires ait adopté de préférence le singulier, afin de mieux indiquer qu'il s'agissait du seul péché qui a fait dire à l'Apôtre : «Car nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour un seul péché; tandis que nous sommes justifiés par la grâce après plusieurs péchés (1) ? » Il est clair que ce seul péché dont il s'agit ici, c'est le péché originel, dont certains hérétiques nient absolument l'existence dans les enfants, tandis que l'évêque de Constantinople ne leur refuse que les péchés personnels ; voilà pourquoi il se serait servi du singulier plutôt que du pluriel, tandis que vos adeptes ont préféré traduire par le singulier, afin de rappeler immédiatement à la pensée l'idée du péché du premier homme. Mais il n'entre pas dans notre plan de discuter de simples soupçons, et nous regardons ce texte comme vicié, soit par erreur de la part de l'écrivain, soit par le fait du traducteur. Or, j'ai sous les yeux le texte grec de saint Jean que l'on traduirait littéralement. «Voilà pourquoi nous baptisons les enfants, quoiqu'ils n'aient pas de péchés ». Ce saint évêque n'a donc pas dit des enfants qu'ils ne sont souillés d'aucun péché ; seulement qu'ils n'ont pas de péchés, c'est-à-dire de péchés personnels. Entendue dans ce sens, cette phrase ne donne plus lieu à aucune difficulté. Mais, direz-vous, pourquoi ne s'est-il donc pas servi de ces mots : Péchés personnels? Je réponds : C'est parce que, discutant dans l'Église catholique, sa pensée ne pouvait être interprétée que dans son sens véritable ; personne du reste ne le questionnait dans un sens contraire, et il pouvait parler en toute sécurité, puisqu'on n'avait vu surgir encore aucun ennemi sur ce point.

23. Maintenant voulez-vous l'entendre formulant clairement sa croyance sur cet article? Je n'hésite pas à joindre son nom à tous ceux que j'ai déjà cités. Et vous allez comprendre que je suis en droit d'invoquer, comme témoin en ma faveur, et comme juge de notre débat, celui que vous regardez comme votre avocat. Paraissez, saint évêque, paraissez, prenez place avec vos frères, car jamais aucune raison, aucune épreuve ne vous a détaché de leur brillante couronne. Nous avons surtout besoin de connaître votre opinion, car voici que ce jeune insensé croit avoir trouvé dans vos écrits des témoignages, à ses yeux suffisants,

(1) Rom. V, 16.

pour réduire à néant ceux de vos nombreux et illustres collègues. Alors même que vous lui auriez fourni ce témoignage ; alors même qu'il serait évident que vous partagiez son opinion, laissez-moi vous le dire sans vouloir vous blesser, jamais nous n'hésiterions à donner sur vous la préférence à vos collègues dans une matière dont la solution n'a jamais varié au tribunal de la foi chrétienne et de l'Église catholique. Mais cette crainte est une chimère, car le rang distingué que vous tenez dans l'Église est pour nous une preuve infailible que sur ce point en particulier vous avez toujours pensé comme vos frères. Parlez donc et couvrez de honte ce jeune homme qui cherche à m'avilir ; pardonnez-moi cependant, car lorsque je lui aurai prouvé votre véritable croyance, il cherchera sans aucun doute à vous avilir vous-même. Il soutient que c'est faire preuve de manichéisme, de croire que les enfants ont besoin d'être délivrés par Jésus-Christ de la condamnation qui pèse sur eux par suite du péché du premier homme. Quand il saura que cette croyance est la vôtre, ou bien il renoncera au pélagianisme, ou bien il vous accusera de n'être qu'un manichéen. Mais pourvu que nous puissions lui rendre un véritable service, n'ayons aucun souci du faux opprobre dont il pourrait nous couvrir.

24. Écoutez donc, Julien, le langage éminemment catholique de l'évêque de Constantinople. Dans sa lettre à Olympiade, nous lisons : «Quand Adam pécha, son crime fut grand, le genre humain tout entier fut enveloppé dans une condamnation générale, et il dut l'expier dans la douleur et les larmes ». Parlant de la résurrection de Lazare, le même docteur disait : «Jésus-Christ pleurait, se demandant comment notre pauvre mortalité avait pu tomber assez profondément pour renoncer aux choses du ciel et s'attacher à celles d'ici-bas. Jésus-Christ pleurait en voyant que le démon avait rendu mortels des hommes à qui auraient pu être immortels (1) ». Pouvait-on s'exprimer plus clairement? Et vous, qu'allez-vous répondre? Si Adam par son péché a attiré une condamnation générale sur le genre humain tout entier, l'enfant en naissant peut-il ne pas être condamné? Et qui donc le délivrera de cette condamnation, si

(1) Homélie sur la Résurrection de Lazare.

88

ce n'est Jésus-Christ? Si même dans la personne de Lazare il est dit de notre mortalité qu'elle a perdu les choses du ciel pour aimer les choses inférieures, quel mortel oserait dire qu'il n'appartient ni à cette faute ni à cette chute qui a fait déchoir le premier homme de cette vie éternelle qu'il aurait possédée s'il n'avait point péché ? Si le démon a rendu mortels ceux qui auraient pu être immortels, comment se fait-il que les enfants meurent, s'ils restent absolument étrangers à la souillure du premier homme? Enfin, si même les enfants sont arrachés à l'empire de la mort, n'est-ce pas par Celui en qui tous seront vivifiés ?

25. Dans un autre de ses sermons l'évêque de Constantinople demande pourquoi les bêtes sauvages s'attaquent à l'homme, et quelquefois le tuent, malgré la sentence dans laquelle le Seigneur déclare formellement qu'il les soumet à l'homme, afin qu'il ait sur elles un empire souverain (1) . Il répond aussitôt qu'avant le péché tous les animaux étaient soumis à l'homme, et si maintenant ils nuisent à l'homme, c'est en punition du premier péché. Le saint docteur se livre sur ce sujet à de longs développements que je ne saurais reproduire ici; cependant, j'en citerai quelques passages. «Les bêtes sauvages », dit-il, «nous frappent de frayeur et de crainte; j'en conviens. Nous avons perdu notre empire sur elles; j'en conviens également. Mais cela ne prouve pas que la loi de Dieu soit menteuse ; car il n'en était point ainsi dès le commencement; alors l'homme était le maître des animaux, ils le craignaient, tremblaient devant lui et lui obéissaient. Mais parce que nous ne sommes pas restés fidèles à Dieu, nous avons été dépouillés de nos honneurs primitifs. En voulons-nous la preuve? Le Seigneur réunit les animaux en sa présence, afin qu'il vît comment il devait les nommer, et Adam ne fut saisi d'aucune crainte et ne recula pas ». Un peu plus loin le saint évêque ajoute : «Cela seul nous prouve que, dans le principe, les animaux n'inspiraient aucune crainte à l'homme ; mais nous en avons une seconde preuve bien plus frappante encore dans la conversation engagée par la femme avec le serpent. Si les hommes avaient tremblé à la vue des animaux, la femme serait-elle

(1) Gen. I, 28.

restée en présence du serpent? Bien loin de recevoir ses conseils, et d'entretenir avec lui une longue et

tranquille conversation, elle eût été promptement saisie d'effroi et aurait pris la fuite; mais non; elle discute et n'éprouve aucune crainte. Cette frayeur que nous éprouvons n'était donc point encore connue; mais depuis que le péché est entré dans le monde, nous sommes dépouillés des honneurs dont nous jouissions ». Le saint docteur continue : « Tant que l'homme resta fidèle à Dieu, il inspira de la terreur aux animaux ; mais parce qu'il a désobéi à Dieu, il tremble maintenant devant le dernier de ses compagnons d'infortune. S'il n'en est pas ainsi », dit-il, « prouvez-moi que, avant le péché, les animaux faisaient également trembler les hommes; vous ne le pourrez jamais. Et maintenant si la crainte a succédé au péché, c'est encore par un effet de la bienveillance a du Créateur. Car si, après avoir détruit et violé le précepte qui lui avait été solennellement imposé, l'homme avait conservé intacts les honneurs dont Dieu l'avait comblé, il lui eût été bien difficile de ressusciter (1) ». Il est évident que par cette discussion saint Jean prouve que le péché, entré dans le monde par un seul homme, est devenu un péché commun à tous les hommes, puisque tous ont horreur des bêtes sauvages. Celles-ci n'épargnent pas davantage les enfants, qui cependant, selon le principe posé plus haut, devraient n'avoir rien à craindre des animaux, s'ils étaient absolument étrangers à toute transmission du péché originel.

26. Dites, Julien, dites sans hésiter qu'il ne peut être qu'un Manichéen, celui qui fait une telle injure à la nature dont vous soutenez l'innocence, celui qui affirme la transmission originelle de la condamnation primitive. Ou plutôt, s'il est encore quelque chance de vous guérir, réprimez les élans de votre esprit dévoyé, corrigez-vous et comprenez enfin dans quel sens l'évêque de Constantinople a pu dire que les enfants n'ont pas de péchés. Tout ce qu'il a voulu dire, c'est que ces enfants n'ont pas encore commis de péchés personnels, ce qui n'empêche pas qu'ils soient réellement souillés de la faute de nos premiers parents. Vous auriez pu vous convaincre que telle est réellement sa pensée, si vous aviez

(1) S. Chrys. Homélie IX sur la Genèse.

89

pris la peine de lire l'homélie tout entière; et si vous l'avez lue, je ne comprends plus que cette vérité ait pu vous échapper ; et si elle ne vous a pas échappé, je m'étonne qu'elle ne vous ait pas corrigé, à moins cependant que cet évêque ne soit d'aucune autorité. Si vous avez lu cette homélie, si vous avez compris et médité le passage que je vous ai cité, et si néanmoins vous avez cru devoir persévérer dans votre opinion, pourquoi donc avez-vous pris la peine d'insérer quelques-unes de ses paroles dans votre ouvrage? Était-ce pour nous inviter à lire l'homélie tout entière, afin de mieux saisir et de mieux remarquer les embûches que vous vouliez nous dresser? En effet, quoi de plus clair que ces paroles : « Jésus-Christ est venu et nous a trouvés liés par les obligations paternelles, écrites et signées par Adam. C'est de lui que nous viennent ces obligations, mais elles ont encore été accrues par nos propres péchés (1) ».

Voyez-vous avec quel soin cet évêque, si instruit de la foi catholique, distingue l'obligation paternelle, qui est devenue pour nous héréditaire, de ces dettes que nous contractons par nos péchés personnels? Voyez-vous ce que le baptême efface dans les enfants qui n'ont pas encore contracté de dettes personnelles, ce qui ne les empêchait pas d'être liés par le contrat paternel? En traduisant mot à mot le texte précité, nous comprendrons mieux encore la pensée du saint docteur : « Jésus-Christ est venu une fois, et il a trouvé notre chirographe paternel écrit par Adam. C'est Adam qui a posé le principe de la dette, mais nous l'avons accrue par nos péchés subséquents ». Il ne se serait pas contenté de dire : « le chirographe paternel », sans ajouter qu'il est « nôtre ». C'était pour nous faire comprendre qu'avant même d'avoir augmenté notre dette par nos péchés subséquents, nous avions déjà contracté celle de ce chirographe paternel.

27. Lisez également le commentaire qu'il nous donne de ces paroles de l'Apôtre : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme ». C'est l'exposé aussi clair que possible de la vérité catholique. Comme il serait trop long de vous citer ce passage tout entier, il me suffira de quelques extraits. « Il est certain », dit-il, « que le péché qui a

(1) S. chrys. Homélie aux Néophytes.

tant souillé, ce n'est point le péché qui résulte de la transgression de la loi, mais celui-là même qu'Adam

a commis par sa désobéissance. La mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'ont pas péché. Comment donc la mort a-t-elle régné », demande le saint évêque? « Dans la ressemblance de la transgression d'Adam, qui est la forme de l'Adam futur. Voilà pourquoi nous disons qu'Adam est la forme de Jésus-Christ. Mais, dira-t-on, comment donc est-il la forme? Je réponds : De même que, en mangeant le fruit défendu, il est devenu une cause de mort pour tous les enfants qui naissent de lui, quoique en réalité ils n'aient pas mangé eux-mêmes le fruit défendu ; de même, pour ceux qui sont de lui, quoiqu'ils n'aient accompli aucune justice, Jésus-Christ s'est fait l'auteur de la justice qu'il nous a conférée à tous par la croix ». Le saint docteur continue : « Quand le juif vous demandera comment le monde a été sauvé par la vertu de Jésus-Christ seul, vous pourrez lui répondre : De la même manière que le monde a été condamné par la seule désobéissance d'Adam. Non pas sans doute que je prétende établir une égalité parfaite entre la grâce et le péché, entre la mort et la vie, entre Dieu et le démon. Mais il n'en est pas de la grâce comme du péché. Car si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, la miséricorde et le don de Dieu se sont répandus beaucoup. « plus abondamment sur plusieurs, par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. Voici la pensée de l'Apôtre: Si le péché, et le péché d'un seul homme, a eu un si grand pouvoir, combien plus grand sera le pouvoir de la grâce, de la grâce de Dieu, non-seulement de la grâce du Père, mais aussi de la grâce du Fils. Et en effet, cette prééminence de la grâce sur le péché paraît beaucoup plus rationnelle. Car la raison n'approuve que difficilement que l'un soit condamné pour l'autre ; mais que l'un soit sauvé en considération d'un autre, la convenance et la raison ne sauraient qu'y applaudir. Si donc le mode de condamnation a été employé, à plus forte raison le mode de salut le sera-t-il. Nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour le péché d'un seul homme, tandis que nous sommes justifiés par la grâce après plusieurs (90) péchés (1). C'est toujours la même pensée sous une autre forme », continue le saint évêque; « c'est-à-dire que, si le péché a pu nous attirer la mort et la condamnation, la grâce peut détruire, non-seulement ce seul péché, mais encore tous les autres péchés qui l'ont suivi. Voilà pourquoi, voulant nous montrer que la grâce nous a procuré des biens infinis, et a détruit, non-seulement le péché originel, mais encore les autres péchés subséquents, l'Apôtre ajoute : Nous sommes justifiés par la grâce après plusieurs péchés. L'Apôtre avait dit que, si le péché a tué tous les hommes, à plus forte raison la grâce pouvait-elle les sauver tous. Puis il nous montre aussitôt que la grâce a tué, non-seulement le premier péché, mais encore tous les autres péchés qui l'ont suivi, et que non-seulement ces péchés ont été tués, mais que la justice nous a été conférée. Non-seulement Jésus-Christ nous a rendu ce qu'Adam nous avait fait perdre, « mais il nous a donné bien davantage encore ». Enfin, parlant du baptême, le saint évêque cite d'abord ces paroles de l'Apôtre : « Ignorez-vous, mes frères, que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés dans sa mort? Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché. Que veulent donc dire ces mots : Nous avons été baptisés dans sa mort ? Ils signifient que nous devons mourir comme lui ; car la croix est un baptême. Ce que la croix et le tombeau ont été pour Jésus-Christ, le baptême l'est pour nous, quoique sous d'autres rapports. En effet, c'est dans sa chair que Jésus-Christ est mort et a été enseveli, tandis que c'est au péché que nous devons mourir et être ensevelis. Voilà pourquoi l'Apôtre ne dit pas : Nous avons été entés en lui dans sa mort ; mais : Par la ressemblance de sa mort (2). Ainsi donc, des deux côtés nous trouvons la mort; mais pour Jésus-Christ, c'est la mort de la chair ; et pour nous, c'est la mort au péché. Ce que nous devons demander, c'est à que la nôtre soit aussi réelle que la sienne (3) ».

28. Vous ne douterez plus, je pense, que saint Jean de Constantinople soit d'autant moins attaché à votre erreur qu'il est plus

(1) Rom. V, 12-16. — (2) Rom. VI, 3-5. — (3) Homélie X sur l'Épître aux Romains.

éloquemment l'interprète de la doctrine catholique. Dans cette discussion qui l'amène à commenter soit ce passage, où l'Apôtre établit la question qui nous occupe sur son fondement nécessaire : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme », soit d'autres principes qui en sont la conséquence immédiate, trouvez-vous une seule de ses paroles de laquelle vous puissiez conclure, de près ou de loin, que ce péché est entré dans le monde par l'imitation, et non point par la naissance charnelle ? N'affirme-t-il pas que tout est souillé par ce péché d'origine ? Et ce péché, comment pouvait-il mieux le distinguer de tous les autres péchés qui ont été commis plus tard par une coupable imitation du péché d'origine ? Enfin, soit le péché d'origine, soit les péchés ultérieurs, n'enseigne-t-il pas clairement qu'ils sont tous effacés par la

grâce de Jésus-Christ ? Citant ces autres paroles de l'Apôtre : « Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés dans sa mort », ne les invoque-t-il pas pour prouver que tout homme qui est baptisé est réellement mort au péché, comme Jésus-Christ est mort par la chair? Car être baptisé dans la mort de Jésus-Christ n'est rien autre chose que mourir au péché. Or, à quel péché l'enfant peut-il mourir, s'il n'a pas contracté le péché originel? Ou bien, dira-t-on que les enfants ne sont pas baptisés dans la mort de Jésus-Christ? Pourtant l'Apôtre a dit, sans aucune restriction possible : « Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés dans sa mort ». Ou bien encore, direz-vous que ces enfants, quand ils sont baptisés du baptême chrétien, ne sont pas baptisés en Jésus-Christ? Ce subterfuge me prouverait mieux encore que le saint évêque de Constantinople vous écrase, quand il affirme que le baptême est pour les fidèles ce que la croix et le sépulcre ont été pour Jésus-Christ, c'est-à-dire que les fidèles meurent au péché comme Jésus-Christ est mort dans la chair. Et c'est à un tel homme, c'est à un défenseur aussi déclaré de la foi chrétienne et du dogme catholique que vous avez voulu prêter votre erreur en lui faisant dire : « Les enfants ne sont pas souillés du péché du premier homme »; quand il s'est contenté de dire : « Les enfants n'ont pas de péchés », c'est-à-dire de péchés personnels, comme le prouvent les passages

91

les plus explicites empruntés à ses oeuvres.

29. A quoi vous a-t-il donc servi d'invoquer en votre faveur le témoignage de saint Jean de Constantinople? Ne voyiez-vous pas que, pour un seul mot dont le sens ne pouvait vous être favorable qu'en le dénaturant au prix de toutes les ruses possibles, vous alliez soulever contre vous une multitude de passages du même auteur, sous le poids desquels vous succomberiez infailliblement? Quelle n'a pas été votre imprudence et votre témérité ! Dans telle homélie, vous trouvez un mot dont le sens vous trompe, parce que vous l'interprétez au point de vue de votre erreur, et vous ne trouvez pas ces passages dans lesquels saint Jean de Constantinople prouve jusqu'à la dernière évidence que tous les hommes, avant de commettre aucune faute personnelle, sont déjà condamnés par le péché de leur premier père ! Après avoir cité les paroles qui vous paraissaient si concluantes en votre faveur, vous ajoutez : « Telle est la saine et véritable doctrine, fondée tout à la fois sur la raison, sur l'autorité des saintes Ecritures et sur l'enseignement des docteurs, quoique le témoignage de ces docteurs n'ajoute rien à l'autorité de la vérité, et qu'ils tirent eux-mêmes toute leur gloire de leur union avec la vérité. Devant un tel accord d'autorités, que toute conspiration de la part des dissidents disparaisse à jamais ». Un tel langage de votre part ne prouve qu'une chose, c'est l'ignorance incroyable que vous affectez pour la doctrine et l'enseignement des docteurs catholiques; ou bien, si vous connaissez cette doctrine et cet enseignement, je ne sais plus que penser de la ruse inqualifiable avec laquelle vous essayez de tromper les ignorants. Quant à l'argument fondé sur la raison et les saintes Ecritures, je n'ai pas à m'en occuper en ce moment; mais comment donc osez-vous soutenir que les saints docteurs sont unanimes pour enseigner avec vous que les -enfants naissent parfaitement étrangers à toute transmission du péché du premier homme? Est-ce donc là ce qu'enseignent tous ces évêques dont je vous ai rappelé certains passages? Ces passages, dans leur écrasante simplicité, ne vous prouvent-ils pas que vous êtes absolument dans l'erreur? Vous l'avez compris, autrement vous manquez de franchise, et votre bonne foi prétendue n'a jamais été qu'un leurre. Mais enfin, je préfère avoir de vous une meilleure idée. Si donc ne vous est venue qu'aujourd'hui la certitude que notre doctrine sur la transmission du péché originel à tous les enfants, et sur la nécessité de la régénération spirituelle, a été de tout temps et partout la doctrine de tous les Pères et de tous les docteurs; aujourd'hui, du moins, changez vos convictions, oubliez votre erreur, pour ne pas dire la fureur avec laquelle vous taxez de manichéisme tous ces saints et vénérables personnages. Si jusque-là vous avez agi dans l'ignorance, pourquoi ne repoussez-vous pas cette misérable impéritie? Et si vous avez agi en toute connaissance de cause, pourquoi ne pas déposer votre audace sacrilège?

30. Vous êtes vaincu de tous les côtés à la fois, car les témoignages des saints docteurs sont d'une clarté éblouissante. Vous allez en juger vous-même. Voici d'abord Ambroise de Milan, dont Pélage, votre maître, a chanté les louanges, quand il s'écrie : « Ses livres sont la plus belle expression de la foi romaine; il tient tellement le premier rang parmi les écrivains latins que ses ennemis eux-mêmes ne sauraient surprendre en défaut ni sa foi, ni ses commentaires sur l'Ecriture ». C'est ensuite saint Jean de Constantinople, dont vous avez dit vous-même, dans le libelle auquel je répons, qu'il occupe le premier



rang parmi les savants et les saints. C'est saint Basile, sur qui vous pensiez vous appuyer, en citant de lui certaines paroles entièrement étrangères au sujet qui nous occupe. C'est... mais pourquoi rappeler le nom de tous les autres ? est-ce que l'accord unanime de tant de grands hommes ne devrait pas vous ébranler? Est-ce donc là, selon votre expression criminelle et audacieuse, une conspiration d'hommes perdus? Dans l'Eglise catholique, la saine doctrine s'est toujours affirmée avec zèle et avec éclat; ses défenseurs ont toujours été munis de puissantes armes spirituelles et ont toujours engagé contre les hérétiques une guerre sans merci ; à leur mort, ils se sont endormis sur le sein de la paix et sur les lauriers dus à leurs travaux. Un seul, dites-vous, en me désignant, un seul est sorti des rangs et désire que l'on sache qu'il soutient tout l'effort de la bataille. Non, je ne suis pas seul, car j'ai avec moi, pour moi et contre vous, cette multitude de saints docteurs qui répondent de notre salut et même du vôtre, si (92) vous voulez écouter les leçons de la sagesse.

31. Est-il donc vrai que nous n'avons à vous opposer que le murmure du peuple? Car vous ne reculez pas devant cette nouvelle calomnie. Oui, sans doute, le peuple murmure contre vous, car la question que vous agitez n'est pas de celles qui peuvent laisser le peuple indifférent. Riches et pauvres, grands et petits, savants et ignorants, hommes et femmes savent parfaitement quels sont les péchés que le baptême efface dans tous les âges. Aujourd'hui, dans l'univers tout entier, ce n'est pas au Christ seulement, c'est-à-dire à l'oïnt de Dieu, mais au Christ Jésus, c'est-à-dire au Sauveur, que les mères accourent présenter leurs enfants. D'ailleurs cette assemblée, dans les rangs de laquelle je viens de vous conduire, cette réunion de saints évêques, n'est-ce qu'une assemblée populaire? au lieu de n'y trouver que des enfants, n'y rencontrez-vous pas les Pères de l'Église? De leur nombre se trouvent tous ceux dont il a été dit prophétiquement : « Des enfants vous sont nés à la place de vos pères; vous les établirez princes sur toute la terre (1) ». Le devoir des enfants dans l'Église, c'est d'apprendre ces vérités; le devoir des pères, c'est de les enseigner.

32. Grande, dites-vous, est votre joie, quand vous voyez que, dans toute la multitude, il n'est pas un seul chrétien qui prenne parti pour ce dogme que vous regardez comme une erreur, ou que vous voudriez faire passer pour telle. Ainsi donc, vous regardez comme une assertion méprisable cet accord unanime de tous les catholiques qui, sur ce point fondamental de la religion, n'ont d'autre foi que la foi de l'Église catholique répandue sur toute la terre. Demandez-vous le témoignage d'hommes qui aient écrit sur la matière et qui aient acquis une certaine célébrité? Mais de ces témoins écrivains, en voici une assemblée, un véritable sénat. Saint Irénée nous enseigne que l'antique plaie du serpent est guérie par la foi et par la croix de Jésus-Christ, et que le péché du premier homme avait jeté sur nous tout un réseau de chaînes. Saint Cyprien déclare que l'enfant périt, s'il n'est point baptisé, quoiqu'il n'ait à faire effacer que des péchés étrangers, et non des péchés personnels. Saint Réticius, parlant du vieil homme dont nous sommes dépouillés

(1) Ps. XLIV, 17.

par le bain de la régénération nous enseigne que son péché, tout ancien qu'il soit, renaît en chacun d'entre nous. Saint Olympius dit que le péché du premier homme se transmet par la génération, de telle sorte que ce péché naît avec l'homme. Saint Hilaire dit que toute chair est conçue dans le péché, en exceptant toutefois la chair de celui qui est venu sans péché dans la similitude de la chair de péché. Il ajoute que David proclamait hautement qu'il était- né sous l'origine et sous la loi du péché, quand il s'écriait : «J'ai été conçu dans l'iniquité (1) ». Saint Ambroise, parlant des enfants qui ont été baptisés, dit qu'ils ont été réformés et soustraits à la malice de leur nature. Il ajoute que, parmi les enfants, Jésus-Christ seul, par son enfantement immaculé, n'a pas goûté les tristes fruits de la contagion originelle. Il affirme que nous mourons tous en Adam, parce que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et que la faute de cet homme devient pour tous un principe de mort. Il ajoute que le genre humain tout entier aurait péri de cette blessure, si le bon Samaritain n'était pas descendu vers lui pour cicatriser ses plaies. Il enseigne qu'Adam nous représentait tous moralement, et que, quand il tomba, nous étions tous tombés en lui ; qu'avant de naître, nous sommes tous souillés de cette contagion originelle, que personne n'est exempt de cette souillure, parce que nous sommes conçus dans le péché de nos pères, et nous naissons dans leur iniquité; l'enfantement lui-même a sa contagion propre, d'où il suit que l'on peut envisager cette contagion à plusieurs points de vue différents. Il dit du démon qu'il est le coupable usurier, sous l'influence duquel Eve commit le péché, et engagea toute sa race dans ce

malheureux contrat d'une succession coupable. Il dit du démon que, après avoir séduit Eve, il lui inspira de supplanter son mari, afin d'enrager l'hérédité tout entière. Il dit qu'Adam a été tellement blessé par la morsure du serpent, que nous boitions tous des suites de cette blessure. Il dit que, sous l'influence de l'union des deux sexes, personne ne peut être exempt de péché; et que, si Jésus-Christ en est exempt, c'est que sa conception a été miraculeuse et divine. Saint innocent nous dit que, dans le bain de la régénération, nous sommes purifiés de ce

(1) Ps. I, 7.

93

péché primitif, transmis en nous par celui qui, abusant de son libre arbitre, est tombé dans les profondeurs de l'abîme. Il dit des enfants que, s'ils ne mangent la chair du Seigneur et ne boivent son sang, ils ne pourront avoir la vie. Saint Grégoire dit qu'il eût été mieux de ne pas nous détacher de l'arbre de vie en goûtant l'amertume du péché, mais que, après notre chute, nous devons nous relever. Il dit que nous avons quitté le bien pour tomber dans le mal, et veut que nous quittions le mal pour revenir au bien, de telle sorte que la croix de Jésus-Christ justifie par une grâce plus abondante ceux qui s'étaient perdus en touchant au bois défendu. Il dit que nous devons entourer de respect cette seconde naissance qui nous délivre des liens de la naissance terrestre. Il dit que, par notre régénération dans l'eau et le Saint-Esprit, nous sommes purifiés des souillures de cette première naissance qui nous avait engendrés dans l'iniquité. Saint Basile nous dit que nous avons contracté la maladie du péché, parce que la première femme n'a pas voulu se priver du fruit défendu. Il dit enfin que nous avons été chassés du paradis, parce que nous n'avons pas jeûné, et, pour y rentrer, il nous ordonne de jeûner. Euloge, Jean, Ammonianus, Porphyrius, Eutonium, un autre Porphyrius, Tidus, Zoninus, Zoboennus, Nymphidius, Chromatius, Jovinus, Eleuthère, Clématius, tous ces saints évêques vous crient d'une voix unanime : Si nous avons absous Pélage, c'est parce qu'il a condamné ceux qui soutiennent que les enfants non baptisés possèdent la vie éternelle. Maintenant, dites-nous vous-même si un Dieu juste peut priver de la vie éternelle sa propre image, si elle n'est coupable ou souillée d'aucun péché.

33. Quant à saint Jean de Constantinople, dont vous faites les plus beaux éloges, dont vous louez la sainteté et la science, et qui a trouvé, dites-vous, toute son autorité et toute sa gloire dans la conformité de sa doctrine avec la vérité, ne dit-il pas que le péché d'Adam a été d'une telle gravité qu'il a attiré sur le genre humain tout entier une condamnation générale? Il dit que Jésus-Christ a pleuré à la mort de Lazare, parce que notre mortalité s'est précipitée des hauteurs célestes pour s'attacher à son tombeau, et parce que le démon avait rendu mortels des hommes qui auraient pu être immortels. Il dit que l'homme avant son péché exerçait un empire souverain sur les animaux, mais que depuis son péché ces animaux sont pour nous un objet de crainte, et c'est jusqu'à ces extrêmes conséquences qu'il associe tous les hommes au péché de leur premier père. La conclusion toute naturelle que l'on doit en tirer, c'est qu'aucune bête sauvage ne Blesserait les enfants, si leur naissance charnelle ne les engageait pas dans les liens du péché primitif. Dans ce même discours que vous dénaturez pour tromper les faibles, le saint évêque nous dit que Jésus-Christ nous a trouvés engagés dans la sentence de condamnation écrite par Adam, et dans les obligations personnelles que nous avons ultérieurement contractées par nos propres péchés. Il commente ce passage où l'Apôtre résume si bien la question qui nous occupe : «Le péché est entré dans le monde par un seul homme (1) ». Il explique également tous les développements donnés par l'Apôtre à cette pensée; et dans cette longue discussion, il n'arrive jamais au saint évêque de dire avec vous que le péché primitif s'est transmis à tous les hommes, non point par la propagation, mais uniquement par l'imitation. Se montrant au contraire parfaitement d'accord avec ses collègues dans l'épiscopat, il prouve le fait de la transmission originelle. En effet, il affirme que toutes choses ont été souillées par le péché du premier Homme, et ne voulant pas que l'on pût en attribuer la cause à l'imitation morale, au lieu de l'attribuer à la génération charnelle, il ajoute qu'Adam a été appelé la forme de l'Adam futur, parce que pour tous ceux qui sont nés de lui, quoique ne mangeant pas du fruit défendu, il est devenu le principe de cette mort, triste résultat de la manducation coupable, comme Jésus-Christ, pour ceux qui sont de lui, quoiqu'ils n'aient accompli aucune justice, devient le principe de cette justice qu'il nous a donnée à tous par sa mort sur la croix. Il dit que cette obstination des Juifs à nier que le monde puisse être sauvé par la vertu seule de Jésus-Christ, doit être victorieusement réfutée,

en leur rappelant que c'est par la désobéissance d'un seul que le monde a été condamné. Il dit qu'il ne paraît pas conforme à la raison que l'un soit condamné pour un autre, quoique nous soyons réellement condamnés pour

(1) Rom. V, 12.

94

la faute d'Adam; n'est-il donc pas plus facile d'admettre que l'un soit sauvé en considération de l'autre? et c'est ce qui se réalise dans la personne de Jésus-Christ. Or, si l'on admet que le péché du premier homme se transmet à tous ses descendants, non pas par la propagation, mais par l'imitation, peut-on dire encore que l'un est condamné pour la faute de l'autre, puisque chacun n'est plus condamné que pour le propre péché qu'il a commis par sa propre volonté, sans que la génération y ait eu aucune part? Il dit que la grâce nous justifie, non-seulement du péché originel, mais encore de tous les péchés personnels qui sont ultérieurement survenus. Ne voit-on pas qu'il établit une distinction réelle entre ces péchés ultérieurs commis par voie d'imitation, et ce péché primitif qui se transmet par voie de génération? Or, la grâce nous justifie des uns et des autres, de telle sorte que, selon la pensée de l'Apôtre, la régénération nous est plus avantageuse que la génération n'a pu nous être nuisible. En effet, l'Apôtre nous dit expressément: « Il n'en est pas de ce don a comme du péché, car nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour un seul péché, tandis que nous sommes justifiés par la grâce après plusieurs péchés (1) ». Devant un langage aussi formel de la part de l'Apôtre; devant les explications si claires de l'évêque de Constantinople, que devient votre imitation, cette machination nouvelle de l'erreur de Pélage? Parlant du baptême, l'Apôtre avait dit: a Nous tous qui avons été a baptisés en Jésus-Christ, nous avons été a baptisés dans sa mort ' n ; le saint évêque nous dit, qu'être baptisé dans la mort de Jésus-Christ, ce n'est rien autre chose que mourir au péché, comme Jésus-Christ est mort dans sa chair. Il suit de là nécessairement, ou bien que les enfants ne doivent pas être baptisés en Jésus-Christ, ou bien, s'ils y sont baptisés, qu'ils sont baptisés dans sa mort. Et puisqu'ils n'ont pas de péchés personnels, peuvent-ils donc mourir au péché, à moins qu'ils ne meurent à ce péché originel, dont la souillure, commune à tous les hommes, est effacée par le baptême?

34. Assiégé, comme vous l'êtes, par cette masse imposante de témoignages empruntés à ces saints docteurs, direz-vous encore que la cause que nous soutenons ne rencontre

(1) Rom. V, 16. — (2) Id. VI, 3.

aucun défenseur dans cette multitude d'écrivains? Ou bien, ne verrez-vous qu'une conspiration d'hommes perdus, dans cet accord unanime de tous les prêtres catholiques? Parce qu'il n'était qu'un simple prêtre, ne couvrez pas de vos mépris saint Jérôme, cet homme si habile dans les langues grecque, latine et hébraïque; lui qui est passé de l'Eglise d'Occident à l'Eglise d'Orient et a vécu jusqu'à l'âge le plus avancé à l'ombre des lieux saints et dans l'étude des livres sacrés? Tous, ou presque tous les ouvrages écrits avant lui dans les deux parties du monde sur la doctrine ecclésiastique, il les a lus avec soin et n'a jamais eu, sur tous ces points, d'autre foi que la foi de l'Eglise. Dans son commentaire sur le prophète Jonas, il dit formellement « que même les enfants naissent coupables du péché d'Adam (1) ». Maintenant cette erreur, dans laquelle vous vous êtes jeté avec tout l'orgueil et toute l'imprudence d'un jeune homme, plutôt que de la quitter, con. sentirez-vous à vous séparer de tous ces défenseurs de l'unité et de la vérité catholique, de tous ces prêtres de toutes les parties du monde, si étroitement unis dans les liens de la foi sur un point aussi important de la religion chrétienne? Non content de vous en séparer, osez-vous encore les flétrir de l'accusation de Manichéisme? Si vous leur épargnez cet outrage, de quel droit me le prodiguez à moi-même, puisque je ne fais que marcher sur leurs traces dans ces discussions qui soulèvent de votre part je ne sais quel emportement et quelle fureur? Et si vous me couvrez d'opprobre, uniquement parce que sur le péché originel je pense ce qu'ils pensent, j'affirme ce qu'ils affirment, je prêche ce qu'ils prêchent, peut-on douter encore que vous les condamnerez comme vous me condamnez, avec cette seule différence, que je suis la victime publique et connue sur la. quelle vous lancez tous vos coups? Toutefois, si l'on s'arrête, sans parler de toutes les autres, à ces paroles de saint Jean de Constantinople, sur le chirographe paternel écrit par Adam, à ces paroles que vous avez dû

rencontrer, je le crois, dans ce sermon où vous n'avez pris que ce qui pouvait vous plaire; ou bien, si l'on s'arrête à cette affirmation de saint Ambroise, que tout enfant qui naît de l'union de l'homme et de la femme, ne saurait être

(1) Chap. III.

95

exempt de tout péché; affirmation que vous avez lue dans mon livre, et que vous vous êtes bien gardé de reproduire dans les vôtres; assurément votre esprit ne saurait que rougir devant Dieu, quoique votre front reste haut et fier devant les hommes.

35. De mon côté, n'écoutez que l'affection que je vous porte et que tous vos outrages ne pourront jamais arracher de mon cœur, si Dieu m'en fait la grâce, je voudrais, Julien, vous voir dompté et vaincu par une jeunesse plus sainte et plus forte que n'est la vôtre, je voudrais que cette animosité tout humaine que vous mettez à faire prévaloir votre opinion, quelle qu'elle soit, se trouvât vaincue par une piété plus puissante que la vôtre. On raconte que Polémon se dépouilla des couronnes de la volupté, cacha sa main sous son manteau, imprima le respect sur son front et sur ses lèvres, et enfin se constitua le disciple dévoué de celui dont il ne s'était fait l'auditeur que pour le tourner en dérision. Vous venez d'entendre la voix et la doctrine de ces nombreux et saints docteurs ; vous avez entendu spécialement saint Ambroise, que vous louez pour l'intégrité de sa foi catholique, mais que vous louez dans des intentions mauvaises et trompeuses; vous avez entendu les évêques Basile et Jean, auxquels vous décernez la première place parmi les docteurs, et dont vous vous constituez le panégyriste tellement dévoué qu'il semblerait que vous allez arracher du front des Pélagiens tous ces faux brillants dont ils couronnent leur ivresse. Quant à ce stylet ignominieux qui vous est familier, plutôt à Dieu, non-seulement que vous le cachiez sous le manteau de la pudeur, mais que vous le brisiez d'une main ferme et généreuse ! Plût à Dieu que vous laissiez la vérité s'emparer de votre cœur et vous constituer le disciple; non pas du platonicien Xénocrate, mais de ces évêques catholiques, ou plutôt du Sauveur Jésus dans la personne de ces évêques, dont les bras vous sont toujours ouverts, non pas comme à un néophyte, mais comme à un transfuge qui vient courageusement reprendre la place qu'il a quittée. Si mon conseil vous déplaît, faites en sorte qu'il vous plaise. Si vous vous convertissez, je serai au comble de mes vœux, et ma joie ne connaîtra plus de mesure. Mais, ce qu'à Dieu ne plaise, si vous vous obstinez dans votre perversité, j'aurai du moins gagné d'être chargé de vos opprobres, et j'espère recevoir au ciel la récompense des injures souffertes et de cette miséricordieuse douleur dont je ressens si vivement l'aiguillon en vous vouant courir à votre perte.

36. Je vous ai montré quels sont les hommes, les saints et les docteurs que vous flétrissez calomnieusement du titre de Manichéens. Maintenant, permettez-moi de vous prouver en quelques mots que les vrais Manichéens n'ont pas de plus puissant auxiliaire que vous-même. C'est là, en effet, ce que j'ai promis de vous démontrer en second lieu. Vous savez parfaitement que les Manichéens admettent la coexistence de deux natures, l'une bonne, l'autre mauvaise, résultant de deux principes coéternels et essentiellement différents et hostiles; telle est la base de leur funeste hérésie. Au contraire, la foi catholique n'admet d'autre nature éternelle que Dieu lui-même, l'ineffable Trinité, le bien suprême et immuable. Tel est, ajoute-t-elle, le seul auteur ou principe de toutes les natures, quelles qu'elles soient; ces natures, en tant que créées, sont bonnes en elles-mêmes, quoique infiniment inférieures à leur auteur, puisqu'elles ont été créées de rien, et que par elles-mêmes elles sont essentiellement rouables et changeantes. Par conséquent, toute nature est ou bien Dieu lui-même, ou bien la créature de Dieu; et quelle qu'elle soit, du moment qu'elle est une nature, et en tant qu'elle est une nature, elle est nécessairement bonne.

37. Les Manichéens nous demandent d'où vient le mal. Nous répondons : Le mal vient du bien, mais non pas du bien suprême et immuable. D'où il suit que les maux sont nés des biens inférieurs et muables. Ces maux assurément ne sont pas des natures, mais des vices des natures ; cependant nous ne pouvons pas les considérer en eux-mêmes, et, abstraction faite de toute nature qui leur serve de sujet, le mal n'est autre chose que la privation ou l'absence du bien. Et cette privation, cette absence, où petit-elle se trouver, si ce n'est dans telle ou telle nature ? La volonté mauvaise, par exemple, doit être nécessairement la volonté d'une nature. Or, l'ange et l'homme sont des natures. Parler d'une volonté, c'est

nécessairement parler de la volonté de quelqu'un, voilà pourquoi ce sont surtout les volontés qui constituent la valeur ou la qualité des natures qu'elles affectent.

96

En effet, si l'on demande ce qu'est un ange ou un homme de mauvaise volonté, on répond aussitôt, et en toute vérité: Il est mauvais ; et cette réponse prouve que l'on fait abstraction de la nature bonne en elle-même pour lui appliquer la qualité qu'elle tire de sa volonté mauvaise. La nature pourrait donc se définir : Une substance capable de bonté et de méchanceté ; elle est capable de bonté en tant qu'elle participe au bien qui l'a créée; elle devient méchante ou mauvaise, non pas précisément en vertu d'une participation directe au mal, mais parce qu'elle se prive du bien. En d'autres termes, elle devient mauvaise, non pas en tant qu'elle se trouve mêlée à une nature intrinsèquement mauvaise, car aucune nature, comme telle, n'en est là ; mais en tant qu'elle se sépare de la nature qui est le bien suprême et immuable ; elle s'en sépare, donc ce n'est pas d'elle qu'elle a été tirée, mais du néant. Une nature ne pourrait donc avoir une volonté mauvaise, si elle n'était pas soumise au changement. D'un autre côté, elle ne serait pas soumise au changement, si elle était formée de la nature même de Dieu, et non point tirée du néant. Par conséquent, Dieu est l'auteur de tous les biens, puisqu'il est l'auteur de toutes les natures ; et si les natures ont le pouvoir de se séparer du bien, ce pouvoir qu'elles exercent librement, prouve, non point par qui elles ont été créées, mais d'où elles ont été créées. C'est du néant, qui n'est rien ; et puisqu'il n'est rien, peut-on déterminer l'auteur de son être ?

38. L'adversaire de la foi catholique, et par là même de la vérité et de la religion, c'est bien le Manichéen qui établit entre le bien et le mal une opposition tellement radicale, que pour lui la nature mauvaise ce n'est pas celle qui se sépare du bien, en ce sens que le mal ne soit autre chose que la privation du bien, mais en ce sens que le mal soit lui-même une nature ou une substance, et ce qui est pire encore, une nature ou une substance éternelle. Cette nature, il l'appelle corps et esprit ; corps, c'est-à-dire l'instrument d'opération pour l'esprit; esprit, c'est-à-dire l'agent qui fonctionne par le corps. Telle est la doctrine du Manichéisme. Mais quel appui ne prête point à cette doctrine celui qui soutient que le mal ne peut sortir du bien, et interprète dans leur rigueur absolue ces paroles du Sauveur : «L'arbre bon ne produit pas de mauvais fruits (1)? » Sur les lèvres de Jésus-Christ, l'arbre désignait-il donc telle ou telle nature d'où: sortiraient les fruits dont il parlait ? Ce qu'il désignait, n'était-ce pas uniquement la volonté bonne ou mauvaise, comme les fruits désignaient les oeuvres qui ne sont jamais bonnes, en tant qu'elles procèdent d'une volonté mauvaise, et qui ne sont jamais mauvaises, en tant qu'elles procèdent d'une volonté bonne ? Et, en effet, tel est bien le sens de ces paroles : «L'arbre mauvais ne porte pas de bons fruits, comme l'arbre bon ne porte pas de mauvais fruits t » ; en d'autres termes : La volonté bonne ne produit pas d'oeuvres mauvaises, et la volonté mauvaise ne produit pas d'oeuvres bonnes. Si nous nous demandons quelle est l'origine de ces arbres, c'est-à-dire de ces volontés elles-mêmes, où la trouverons-nous, si ce n'est dans ces natures mêmes que Dieu a créées? Par conséquent, le mal sort du bien, ce qui signifie, non pas que les oeuvres mauvaises sortent des natures bonnes: mais que les volontés mauvaises sortent des natures bonnes. Tout Manichéen se réjouit d'entendre dire que le mal ne peut sortir du bien, car du moment qu'on ne peut nier l'existence du mal, il se voit autorisé à conclure que le mal doit sortir d'une nature mauvaise, puisqu'il ne peut sortir d'une nature bonne. Dès lors le mal a nécessairement pour origine la nature même du mal; par conséquent, cette nature n'a pu avoir de commencement, elle est éternelle, et il y a eu éternellement deux natures, la nature du bien et la nature du mal. En effet, ou bien le mal n'existe pas, ou il sort d'une nature bonne, ou il sort d'une nature mauvaise. Dire que le mal n'existe pas, c'est démentir cette parole du Sauveur : «Délivre-nous du mal (2) ». Dire que le mal ne peut sortir que du mal, c'est donner victoire au manichéisme, lui ouvrir libre carrière et l'autoriser à porter ses ravages jusque, sur Dieu lui-même dont il niera l'immutabilité, et dont il violera la nature en la mêlant à une nature mauvaise. La seule conclusion possible, c'en donc d'affirmer que le mal sort du bien, car dire qu'il sort du mal, c'est donner gain de cause aux Manichéens.

39. Je lis dans votre ouvrage : «Selon la maxime, de l'Evangile : l'arbre doit être

(1) Matt. VII, 18. — 2. Matt. VI, 13.

97

reconnu à ses fruits; que devons-nous penser d'un auteur qui affirme que le mariage est bon, et soutient en même temps que ce qui en sort est mauvais ? » Cette réflexion de votre part prouve donc que vous faites du mariage l'arbre bon, d'où ne saurait sortir un fruit mauvais, comme serait l'homme coupable du péché originel. Vous ne remarquez donc pas que si vous faites du mariage l'arbre bon, vous devez logiquement conclure que l'adultère est l'arbre mauvais ? Par conséquent, si celui qui naît du mariage, est le fruit du mariage, et comme tel ne peut qu'être bon et innocent, sous peine d'être obligé de conclure qu'un fruit mauvais sort d'un bon arbre ; on doit conclure que l'enfant qui naît de l'adultère ne doit pas naître innocent, autrement j'en conclurais qu'un fruit bon sort d'un arbre mauvais, ce qui serait contraire à la parole par laquelle le divin Maître affirme qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et qu'un mauvais arbre n'en peut produire de bons. Pour sortir de là, comme vous soutenez que le fruit même de l'adultère ne saurait être innocent, vous niez sans doute que l'adultère soit l'arbre mauvais, car autrement vous vous mettriez en contradiction évidente avec le Sauveur qui statue qu'un bon fruit ne saurait sortir d'un mauvais arbre. Niez donc également que le mariage soit un arbre bon, et avouez enfin que vous vous êtes trompé. Vous direz peut-être que ce n'est pas de l'adultère que naît l'homme qui sort de cette union coupable. Et d'où naît-il donc ? « De la nature humaine », dites-vous, « car même dans les adultères cette nature est l'oeuvre de Dieu, et non pas leur oeuvre propre ». Mais alors comment donc ne croyez-vous pas que vous avez tout autant de raisons de soutenir que ce n'est pas du mariage que naît l'enfant issu de l'union légitime, mais de la nature humaine qui dans les époux est l'oeuvre de Dieu, et non pas leur oeuvre propre ? Par conséquent, on n'aura pas plus de raison d'attribuer à la bonté du mariage le mal que les enfants apportent en naissant et qu'ils doivent à la déchéance de la nature, qu'on n'aurait de raison d'attribuer à l'iniquité des adultères le bien que les enfants apportent en naissant, et qu'ils doivent à l'ordre même de la nature. L'arbre bon, vous le trouvez donc, non point où Jésus-Christ l'a placé, c'est-à-dire dans la volonté bonne, mais dans ce qui est l'oeuvre même de Dieu, c'est-à-dire dans le mariage ou dans la nature humaine. Et comme ces oeuvres de Dieu sont bonnes, vous en concluez qu'il ne peut en sortir aucun mal, puisqu'un bon arbre ne saurait produire de mauvais fruits. Et c'est ainsi que vos propres principes viennent puissamment en aide au Manichéen, pour qui il est si doux d'entendre dire que le mal ne peut sortir du bien. Il reprend aussitôt et vous dit : Puisque le mal ne peut sortir du bien, d'où sort-il donc, si ce n'est de ce qui est mal ? Le mal peut-il donc exister sans qu'une cause ou une autre lui ait donné l'existence ? Pour ne point aller contre cette maxime de l'Evangile : Un bon arbre ne produit pas de mauvais fruits, vous affirmez que le mal ne peut sortir du bien. Donc, conclut le Manichéen, de toute nécessité la nature du mal est éternelle, car il a fallu qu'elle le fût pour pouvoir engendrer le mal, lequel, dites-vous, n'aurait jamais pu sortir du bien.

40. Vous plaît-il enfin de rétracter ces propositions qui favorisent si puissamment le manichéisme, quoique vous les ayez émises dans un but tout différent, et sans trop savoir ce que vous disiez ? N'est-ce pas aux hommes créés par lui-même, que le Christ adressait ces paroles : « Ou bien rendez bons l'arbre et ses fruits, ou bien rendez mauvais l'arbre et ses fruits (1) ». Or, comment expliquer ce langage, si le mal ne peut sortir d'une nature créée bonne, comme est l'homme ; car à vos yeux l'arbre bon désigne l'oeuvre bonne de Dieu, telle que le mariage ou la nature ? Vous ajoutez que le mal ne peut sortir d'une telle oeuvre, parce que si nous disions que le mal naît du bien, nous démentirions cette parole du Sauveur : « Un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits ». Ignorez-vous donc que les anges et le premier homme sont sortis directement des mains de Dieu, sans connaître d'autres ancêtres, et cependant ils sont devenus, non pas de mauvais fruits, mais des arbres mauvais d'où devaient sortir de mauvais fruits ? Le Sauveur réfute donc à la fois, et la doctrine manichéenne, puisqu'un seul homme ou une seule nature a le pouvoir de rendre l'arbre bon ou mauvais ; et votre propre doctrine, puisqu'un arbre mauvais peut devoir son existence à une nature bonne. Vous êtes donc manifestement dans l'erreur, quand vous émettez en faveur du

(1) Matt. XII, 33.

41. Ce n'est point seulement à l'occasion de cette parabole évangélique du bon arbre, que vous favorisez le manichéisme, mais encore dans plusieurs autres endroits de votre discussion. En effet, n'est-ce point vous qui avez dit : « Le péché ne peut être transmis par la nature, parce que l'oeuvre de Dieu ne saurait servir de canal à l'oeuvre du démon? » Et moi, je vous demande comment l'oeuvre de Dieu peut servir de domicile à l'oeuvre du démon, si elle ne peut même lui servir de canal? N'est-ce pas une chose plus grave de séjourner dans un endroit que de le traverser? Vous me demanderez peut-être comment l'oeuvre du démon peut demeurer dans l'oeuvre de Dieu? N'allez pas chercher si loin, ne considérez que le démon lui-même. N'est-il pas l'oeuvre de Dieu, n'est-il pas une nature angélique? Or, l'envie est l'oeuvre propre du démon; cette oeuvre procède de lui et demeure en lui. Dès lors, quelle folie de dire que « l'oeuvre du démon ne peut passer par l'oeuvre de Dieu », quand il est vrai de dire qu'elle y demeure? Et puis, ne voyez-vous pas quelles actions de grâces vous prodigue le manichéisme? Réveillez-vous et considérez. Le Manichéen se fatigue à prouver que le mal ne peut sortir d'aucune oeuvre de Dieu, afin de pouvoir en tirer cette conclusion, que le mal n'a d'autre origine que le mal lui-même. Vous venez admirablement à son secours, quand vous dites : « Le mal, ne peut passer par l'oeuvre de Dieu »; car il peut ajouter : Le mal peut-il naître d'une oeuvre à travers laquelle il ne saurait même passer?

42. Mais voici une autre proposition bien plus manichéenne encore. « Le péché originel », dites-vous, « s'évanouit comme un fantôme, car la racine du mal ne saurait être placée dans ce que vous appelez le don de Dieu ». Maintenant suivez ce facile raisonnement. Les sens de l'homme ne sont-ils pas un don de Dieu? Et cependant notre grand ennemi y a semé la racine du mal, quand, empruntant le séduisant langage du serpent, il a persuadé à l'homme de commettre le péché (1). Si les sens de l'homme n'avaient pas alors

(1) Gen. III, 1-6.

reçu le germe du mal, aurait-il donné son consentement à ces perfides insinuations? Et que dirai je de l'avarice qui est la racine de tous les maux? Où siège-t-elle, si ce n'est dans l'âme de l'homme? Et cette âme n'est-elle pas un don de Dieu? Non, vous ne vous compreniez pas vous-même, quand vous disiez. « La racine du mal ne saurait être placée dans le don de Dieu ». Mais le Manichéen, à qui vos maximes inconsidérées sont si utiles, écoutez ce qu'il vous dit. Si toute créature raisonnable est un don de Dieu, et si la racine du mal ne peut être placée dans un don de Dieu; combien plus est-il vrai de dire que la racine du mal ne peut naître du don de Dieu? C'est ainsi que, fort de votre langage, le Manichéen se croit en droit de conclure que le mal a sa racine, non point dans une nature créée de Dieu, mais dans une nature coéternelle à bien. Si vous répondez avec la foi catholique, que la racine du mal est née du libre arbitre, d'une nature bonne en elle-même, et créée par Dieu; il s'empare aussitôt de ces paroles pour convaincre de mensonge cette autre maxime : « La racine du mal ne peut être placée dans le don de Dieu »; maxime formulée par vous-même, et dont le manichéen peut très-facilement s'armer contre vous. En effet, s'il est vrai, comme vous l'affirmez, que le mal ne peut pas être placé dans le bien, combien moins, selon la parole de votre adversaire, le mal peut-il sortir du bien! Il en conclura que le mal ne peut venir que du mal, et il s'attribuera avec raison la victoire, à moins qu'on n'engage un combat simultané contre vous et contre lui. Quant à la foi catholique, si elle triomphe du Manichéen dans vos paroles, c'est précisément parce qu'elle triomphe aussi de vous-même. Car si elle ne vous réfutait pas, quand vous dites que « la racine du mal ne peut être placée dans le don de Dieu »; combien moins pourrait-elle réfuter le Manichéen, assurant que la racine du mal ne peut sortir du don de Dieu? Or, pour vous vaincre, vous et les Manichéens, il lui suffit d'affirmer que c'est de la nature et dans la nature raisonnable que naît et se trouve la nature du mal. Or, c'est par l'effet du don de Dieu que peut exister telle créature raisonnable. Mais comme cette créature a été tirée du néant par le bien suprême et immuable, elle est réellement un bien, quoique un bien muable et changeant; de là (99) vient qu'elle peut, sous l'influence de cette racine du mal, se séparer du bien véritable et tomber dans le mal, puisque le mal n'est autre chose que la privation du bien.

43. Vous dites ailleurs: «La raison des choses ne permet pas que le mal sorte du bien, cet l'iniquité de la justice». Or, ce sont là des idées toutes manichéennes. En effet, ces hérétiques affirment que le mal ne peut sortir que du mal; l'erreur fondamentale de leur secte consiste à dire que le mal ne peut sortir du bien. Si nous leur accordons ce principe par déférence pour vous, il ne nous en reste plus

aucun sur lequel nous nous appuyions pour réfuter leur pernicieuse erreur. Or, ce qu'est l'iniquité par rapport à l'homme juste, le mal l'est par rapport au bien. Mais la foi catholique, pour vous réfuter tous, se contente de répondre que le mal n'a pu sortir que du bien, et l'iniquité que du juste. En effet, l'ange et l'homme, les deux seules classes d'êtres dont il soit ici question, étaient bons et justes en sortant des mains de Dieu. Voilà pourquoi je disais qu'il ne nous est possible de confondre les Manichéens qu'en établissant contre vous que le mal ne peut sortir que du bien, et qu'il n'est pas une substance, mais une dégradation des substances créées quand elles s'éloignent du bien ; or, elles peuvent s'éloigner du bien, puisqu'elles sont muables, et elles sont muables, parce qu'elles sont tirées du néant. La doctrine catholique est donc le seul remède qui puisse écarter le fléau du manichéisme.

44. De là cette parole de saint Ambroise, mon docteur favori et à qui vous prodiguez également des éloges plus ou moins sincères : « Qu'est-ce », dit-il, « que le mal, sinon l'absence et la privation du bien ? » Il dit encore, toujours dans son livre sur Isaac et sur l'âme « Le mal est donc sorti du bien. Le mal, sans doute, n'est que la privation du bien ; et cependant c'est par le mal que le bien a revêtu cet éclat que nous lui connaissons. Donc la privation du bien est la racine du mal (1) ». Tel est le principe éminemment catholique que saint Ambroise oppose aux Manichéens. Ces hérétiques lui étaient inconnus, fine les nomme même pas dans sa discussion, et cependant il lui suffit de ces deux maximes pour les convaincre d'erreur et de mensonge. Et parce que cet homme éminemment

(1) Chap. VII.

catholique formule la doctrine catholique sur le péché originel, cédant à l'instinct d'une fureur atroce, vous l'accusez indignement de manichéisme, sans doute parce qu'il rend inutile l'appui que vous prêtez à cette erreur, et qu'il fournit aux apologistes catholiques des anges invincibles pour terrasser ces hérétiques. Il s'écrie contre les Manichéens : « Le mal est sorti du bien » ; et, prenant contre lui la défense des Manichéens, vous lui répondez : « Il est nécessaire que celui de qui et par qui naît le fruit mauvais, soit déjà mauvais lui-même ; il n'est pas permis à l'oeuvre du démon de passer par l'oeuvre de Dieu ; la racine du mal ne peut être placée dans le don de Dieu ; la raison des choses ne permet pas que le mal sorte du bien, et l'iniquité de la justice ». Voilà ce que vous répondez eu faveur des Manichéens contre la voix de la vérité catholique, hautement proclamée par le ministre de Dieu. Et si votre réponse était acceptée, les Manichéens, pour s'assurer la victoire, n'auraient plus qu'à répliquer : « Si la raison des choses ne permet pas que le mal sorte du bien » ; Ambroise a tort, et nous avons raison contre lui, quand nous soutenons que les maux n'ont pu sortir que de la nature du mal. Voilà dans quel gouffre vous vous abîmez pour n'avoir point compris cette parole du Seigneur : « L'arbre bon ne porte pas de mauvais fruits ». Vous auriez dû voir que ces mots ne s'appliquent ni à la nature, ni au mariage institué par Dieu lui-même, mais uniquement à la volonté de l'homme, lequel ne saurait faire le mal tant que sa volonté reste bonne.

45. Peut-être vous ou tout autre allez vous demander comment il se fait que l'arbre formé par l'homme, c'est-à-dire sa volonté, quand elle est bonne, ne peut produire de fruits mauvais, tandis que de la nature faite par Dieu sort un arbre mauvais, qui produit de mauvais fruits ? Serait-ce donc que l'arbre fait par l'homme, puisqu'il ne porte pas de mauvais fruits, serait meilleur que la nature faite par Dieu, puisque d'elle il peut sortir un mauvais arbre ? Une telle supposition serait une erreur que saint Ambroise réfute en ces termes : « Qu'est-ce que la malice, si ce n'est la privation du bien ? Il n'y a donc de choses mauvaises que celles qui sont privées du bien, car l'indigence du bien constitue la racine du mal ». De là il est facile de (100) comprendre ce qui constitue la malice de l'arbre, la malice de la volonté : c'est leur séparation du souverain bien, triste état dans lequel le bien créé est privé du bien créateur, de telle sorte que la racine du mal n'est autre que l'indigence du bien. L'arbre bon désigne la volonté bonne, parce qu'à l'aide de cette volonté, l'homme se retourne vers le bien suprême et immuable, et y puise le bien en abondance, afin de produire de bons fruits. Il suit de là que Dieu est l'auteur de tous les biens, c'est-à-dire de la nature bonne et de la bonne volonté, laquelle ne peut exister dans l'homme qu'autant que Dieu la lui donne et l'opère. Cette bonne volonté n'est point faite par l'homme, car la volonté est préparée par Dieu (1).

46. Il est temps, je crois, de m'engager, avec la grâce de Dieu, dans le troisième travail que je me suis proposé. A l'aide de témoignages empruntés aux évêques catholiques, je veux réfuter, sur les questions qui nous occupent, toutes les brillantes arguties, tous les arguments fragiles sur la foi desquels



vous vous êtes téméairement décerné les gloires du triomphe. Mais comme ce livre est déjà trop étendu, nous réservons cette matière pour le livre suivant.

(1) Prov. III, selon les Sept.

[Haut du document](#)

---